

Potentiel de Création d'Emplois pour les Jeunes dans l'Économie Kenyane

*Eldah Onsomu,
Boaz Munga,
Violet Nyabaro,
et
Bonface Munene*

Documents de travail GSYE-009

*Apporter de la rigueur et des éléments de preuve à
l'élaboration des politiques économiques en Afrique*

AFRICAN ECONOMIC RESEARCH CONSORTIUM
CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Potentiel de Création d'Emplois pour les Jeunes dans l'Économie Kenyane

Par

Eldah Onsomu,
Boaz Munga,
Violet Nyabaro,
et
Bonface Munene

CREA Document de Travail GSYE-009
Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, Nairobi
janvier 2023

CETTE ÉTUDE DE RECHERCHE a été rendue possible grâce à une subvention du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique. Toutefois, les conclusions, opinions et recommandations sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Consortium, de ses membres individuels ou du Secrétariat du CREA.

Publié par : Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique
B.P. 62882 - City Square
Nairobi 00200, Kenya

© 2023, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique.

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations et acronymes

Résumé

Remerciements

1.	Introduction	1
2.	Revue de littérature	4
3.	Methodologie	8
4.	Résultats et discussion	13
5.	Conclusion et recommandations	48
	Remarques	40
	Références	42
	Annexe	46

Liste des tableaux

1.	Taux de croissance moyens atteints au cours des années depuis l'indépendance (%)	2
2.	Décomposition de la croissance de la valeur ajoutée par habitant (% de la variation totale), Kenya	14
3.	Emploi total et sa répartition (%) entre l'agriculture, l'industrie et les services.	14
4.	Multiplicateurs de production linéaires pour la MCS kenyane 2015	15
5.	Elasticités de l'emploi et des salaires, 2016-2019	17
6a.	Emploi total par secteur 2019-2025, et part des secteurs dans l'emploi salarié total (2019 et 2025).	21
6b.	Emploi salarié total par secteur 2018-2025, et part des secteurs dans l'emploi salarié total (2019 et 2025).	22
7.	Niveau d'éducation et d'emploi	28
A1.	Principaux secteurs où les jeunes (18-34 ans) travaillent par comté, 2019 (parts en %)	46

Liste des figures

1.	Effets d'un plan de relance exogène de l'agriculture sur l'emploi (%)	7
2.	Carte du potentiel d'exportation du Kenya	19
3.	Mécanisme de rétroaction des clients primaires	27
4.	Niveau d'éducation le plus élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus, 2019 (%)	29
5.	Classement du Kenya selon l'indice de compétitivité, 2019	30
6.	Performance des indicateurs au Kenya	31
7.	Demande d'électricité par catégories	33
8.	Revenu annuel, nombre de clients et de transactions en matière de TIC	35
9.	Investissements directs étrangers et taux d'intérêt réels, 1980-2019	36

Liste des abréviations et acronymes

AERC	Consortium pour la recherche économique en Afrique
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BPO	Externalisation des processus d'affaires
CBST	Formation aux compétences commerciales de base
CGE	Équilibre généralisé calculable
COVID-19	Pandémie du COVID -19
EC	Complexité économique
ERF	Forum de recherche économique
EPI	Indicateur de potentiel d'exportation
FDI	Investissement direct étranger
FTP	Fournisseur de formation formelle
PIB	Produit intérieur brut
GEM	Modèles d'équilibre général
GIFF	Cadre d'identification et de facilitation de la croissance
TIC	Technologie de l'information et des communications
OIDD	Organisation internationale de droit du développement
IILS	Institut international d'études sociales
OIT	Organisation internationale du travail
INCLUDE	Développement inclusif
CITI	Classification internationale type par industrie
ITC	Centre du commerce international
IWOSS	Industries sans cheminées
KIHBS	Enquête intégrée sur le budget des ménages au Kenya
KIPPRA	Institut kényan pour la recherche et l'analyse des politiques publiques
KNBS	Bureau national des statistiques du Kenya
KYEP	Programme d'autonomisation des jeunes du Kenya

LST	Formation aux compétences de vie
MAPSKID	Étude du plan directeur pour le développement industriel du Kenya
MBIE	Ministère du commerce, de l'innovation et de l'emploi
MIIYA	Ministère des TIC, de l'innovation et des affaires de la jeunesse
MSEA	Autorité des micro et petites entreprises
MSMEs	Micros, petites et moyennes entreprises
NEET	Non-emploi, éducation et formation
NESC	Conseil national économique et social
ONG	Organisations non gouvernementales
NITA	Autorité nationale de la formation industrielle
NYS	Service national pour la jeunesse
ODI	Institut de développement d'outre-mer
PDI	Indicateur de diversification des produits
PS	Espace produit
SAM	Matrice de comptabilité sociale
SAPs	Programmes d'Ajustement Structurel
SITC	Classification Standard du Commerce International
PME	Petites et moyennes entreprises
SSA	Afrique sub-saharienne
TTW	Deux et trois roues
TVET	Enseignement et formation techniques et professionnels
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
YEDF	Fonds de développement des entreprises de la jeunesse
YESA	Programme d'emploi des jeunes à l'étranger

Résumé

La création d'emplois est un objectif de développement majeur pour la plupart des économies, y compris le Kenya. Cependant, l'expansion des opportunités d'emploi n'a pas suivi le rythme de l'augmentation rapide de la population en âge de travailler. L'objectif principal de cette étude était d'évaluer les secteurs à fort potentiel de création d'emplois pour les jeunes au Kenya. L'étude a utilisé l'approche intrans-entrant en utilisant la matrice de comptabilité sociale (SAM) 2015 pour déterminer les secteurs ayant le plus fort potentiel de création d'emplois. Les résultats indiquent que l'agriculture, le transport, le commerce, la construction et l'éducation ont le plus fort potentiel de création d'emplois pour les jeunes. Les multiplicateurs d'emploi sont les suivants : agriculture (2,1) ; transport (1,74) ; commerce (1,89) ; construction (1,84) ; et éducation (1,85). Les activités à fort potentiel de création d'emplois comprennent l'élevage, les légumes (horticulture), la production de riz, la production de textiles et de chaussures, ainsi que les hôtels et restaurants. En outre, les résultats indiquent que les secteurs de l'économie kenyane sont interdépendants et diversifiés, couvrant l'agriculture, les services et l'industrie manufacturière. L'expansion d'un secteur a des liens en amont et en aval avec les autres secteurs. Il serait donc important d'adopter une approche multisectorielle globale dans la stratégie de création d'emplois du pays. Il existe de grandes possibilités de créer des emplois en soutenant le développement des secteurs de l'agriculture et des services et en mettant en place des stratégies solides pour accroître les investissements dans le secteur manufacturier.

Mots clés : *Secteurs économiques ; Potentiel d'emploi des jeunes ; Contraintes ; Kenya.*

Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance au Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) pour tout le soutien qui a rendu possible la réalisation de cette recherche. Nous sommes également éternellement reconnaissants au Secrétariat INCLUDE pour son soutien technique et financier, ainsi que le Forum de recherche économique (ERF) et l'Overseas Development Institute (ODI) pour leur soutien intellectuel. Nous aimerions également remercier les personnes ressources qui ont guidé l'ensemble du processus par des commentaires et des suggestions approfondis qui ont façonné cette étude du début à la fin. Les conclusions et les opinions exprimées dans ce document sont exclusivement celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les opinions du CREA ou de toute autre organisation associée à ce projet. Les auteurs sont donc les seuls responsables du contenu et des erreurs de ce document.

1. Introduction

La création d'emplois est un objectif de développement majeur pour la plupart des économies, notamment en Afrique. Cependant, la création d'emplois n'a pas suivi le rythme de l'expansion rapide de la population en âge de travailler. En Afrique, le chômage et le sous-emploi des jeunes restent des obstacles majeurs au développement malgré diverses interventions politiques visant à endiguer le chômage des jeunes et une croissance économique relativement forte dans la région depuis le début des années 2000 (Maisiba & Gongera, 2013 ; Mbaye et al., 2019). En Afrique de l'Est, la pauvreté et le chômage restent des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les jeunes. Au Kenya, ces problèmes continuent d'entraver l'autonomisation et la croissance des jeunes.

Bien que la croissance économique soit importante pour la création d'emplois, les performances de croissance économique du Kenya ont été irrégulières depuis que le pays a obtenu son indépendance en 1963. Le pays a connu des taux de croissance économique relativement élevés après son indépendance en 1963 et jusque dans les années 1970. La croissance économique s'est essoufflée après la récession mondiale du début des années 1980 et s'est améliorée au milieu des années 1980. Après la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1990, la croissance économique a décliné (tableau 1). Les PAS ont été associés à des réductions des dépenses publiques, à la réduction des effectifs du secteur public, à la privatisation, à l'effondrement de certaines entreprises privées et au licenciement de travailleurs dans d'autres, autant de facteurs qui ont eu un impact négatif sur la croissance de l'emploi dans le secteur public. La croissance économique du Kenya a repris dans la première moitié des années 2000, s'améliorant généralement au cours de la période, à l'exception des élections et des chocs dus au COVID-19, respectivement en 2007/08 et en 2020 (tableau 1).

Les performances en matière de croissance économique se sont considérablement améliorées ces dernières années, avec une croissance du PIB d'environ 5,4 % en moyenne sur la période 2013-2016 et de 5,5 % en 2017-2019. Toutefois, la croissance économique s'est réduite de 0,3 % en 2020 en raison des effets néfastes du COVID-19, mais elle devrait fortement se rétablir au cours des années suivantes (KNBS, 2021...).

Selon le recensement de la population et du logement au Kenya de 2019, les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentaient 36,1% de la population totale, qui était estimée à environ 47,6 millions de personnes. Le pays a enregistré des expériences mitigées sur le marché du travail, caractérisées par une expansion de la population active,

une augmentation de l'emploi en nombre absolu, coexistant avec diverses formes de sous-utilisation du marché du travail telles que l'inactivité, le sous-emploi et le chômage, en particulier chez les jeunes. Dans l'enquête la plus récente (en 2015/16), le taux de chômage total était estimé à 9,7 %, et celui de la cohorte des jeunes âgés de 15 à 24 ans était plus élevé, à 13,7 %.

Tableau 1 : Taux de croissance moyens atteints au cours des années depuis l'indépendance (%)

Période	Taux de croissance moyen	Taux de croissance le plus faible enregistré au cours de la période	Taux de croissance le plus élevé enregistré au cours de la période
1965–1980	5.25	-1.01	12.84
1981–1990	4.27	0.35	5.97
1991–2002	2.19	0.40	4.82
2003–2008	4.82	1.5	7.0
2009–2012	4.38	2.7	5.8
2013–2016	5.4	4.6	5.9
2017–2019	5.5	4.8	6.3

Source : Calculs des auteurs à partir des enquêtes économiques (divers articles).

On estime que près de 500 000 à 800 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail kényan. Un rapport de la Banque mondiale sur le chômage au Kenya en 2015 a indiqué que, le pays doit créer 900 000 nouveaux emplois chaque année entre 2015 et 2025 comme moyen d'absorber le nombre élevé de jeunes qui rejoignent le marché du travail. Cependant, la revue des dépenses publiques des programmes de protection sociale et d'emploi du Kenya (2018) a indiqué que le pays n'avait pas suivi le rythme de la création d'emplois avec le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Selon cette revue, seuls 826 600 emplois ont été créés chaque année entre 2013 et 2017 (Troisième plan à moyen terme, 2018), ce qui est en deçà de l'objectif de création de 6,5 millions d'emplois au cours de ladite période. En outre, plus de 80 % des nouveaux emplois créés l'ont été dans le secteur informel, ce qui laisse penser que la croissance économique relativement élevée ne s'est pas accompagnée de la création d'emplois de haute qualité.

Ces observations indiquent qu'il est nécessaire de créer non seulement plus d'emplois, mais aussi des emplois décents si le pays veut réussir à résoudre le problème du chômage chez les jeunes. Le problème du chômage peut être résolu en exploitant pleinement les opportunités et en s'attaquant aux divers obstacles qui entravent la croissance des différents secteurs de l'économie. Par conséquent, la création d'opportunités d'emploi productives et durables reste au cœur des interventions de la politique de l'emploi au Kenya (Omolo, 2012.).

Le gouvernement du Kenya, avec le soutien de diverses parties prenantes, a pris des mesures à court, moyen et long terme pour la création d'emplois. Les interventions à court et moyen terme comprenaient des programmes de travaux publics tels

que le «Kazi kwa Vijana ou des emplois pour les jeunes», des infrastructures et le développement rural. D'autres mesures ont été prises pour créer des emplois pour les jeunes, notamment le programme d'emploi des jeunes à l'étranger (YESA), le fonds de développement des entreprises des jeunes (YEDF) et le programme d'autonomisation des jeunes du Kenya (KYEP). Ces mesures n'ont pas permis de résoudre entièrement le problème du chômage, car le pays reste confronté à des taux élevés de chômage et de sous-emploi chez les jeunes.¹

Dans le cadre des vastes interventions politiques visant à créer des emplois, le Kenya met en œuvre sa Vision 2030 à travers les plans à moyen terme. La Vision 2030 du Kenya et les plans à moyen terme identifient les secteurs prioritaires qui peuvent stimuler la croissance. À titre d'exemple, le plan à moyen terme III donne la priorité aux investissements dans le secteur manufacturier pour la création d'emplois dans le cadre de l'agenda Big Four, tandis que la Vision identifie le tourisme, l'agriculture, le secteur manufacturier et l'externalisation des processus d'affaires (BPO) comme des secteurs clés. Même dans ces circonstances, le choix de ces secteurs/industries doit être éclairé par des recherches solides permettant d'identifier les industries/secteurs fortement créateurs d'emplois. En outre, les études sur la création d'emplois dans le pays datent et peuvent s'être concentrées sur un ensemble plus restreint de secteurs, Wambugu et al. (2010) et Conseil National Economique et Social (NESC, 2012)).

Ainsi, l'étude a répondu à la question suivante : Quels sont les secteurs et les activités les plus prometteurs qui ont le potentiel d'améliorer l'emploi des jeunes au Kenya, et pourquoi ? L'objectif principal de cette étude était d'évaluer les secteurs de croissance ayant un fort potentiel de création d'opportunités d'emploi pour les jeunes au Kenya et les contraintes émergentes. Les objectifs spécifiques étaient les suivants ;

- (i) Identifier les secteurs et les activités les plus prometteurs qui ont le potentiel d'améliorer l'emploi des jeunes ;
- (ii) identifier les défis qui entravent la création d'emplois pour les jeunes ; et
- (iii) Dégager les implications politiques.

2. Revue de la littérature

L'identification des secteurs de création d'emplois les plus prometteurs au Kenya peut être éclairée par un examen des études qui ont analysé les secteurs à privilégier pour obtenir les meilleurs impacts sur l'emploi. Il existe plusieurs études dans le monde qui évaluent les secteurs clés pour l'amélioration de l'emploi. Cette section se concentre sur la synthèse des méthodes communément utilisées dans ces études, en commençant par les études à travers le monde avant de présenter une revue des études sur le Kenya.

Évaluer l'emploi sectoriel : Études mondiales

L'une des techniques utilisées pour évaluer le potentiel de création d'emplois sectoriels est le modèle d'équilibre général (GEM). Le GEM est généralement utilisé pour simuler l'impact potentiel des changements de politique et cherche à rendre compte de l'interdépendance entre tous les secteurs d'une économie. Les questions typiques auxquelles cette méthode pourrait répondre tournent autour des effets de politiques spécifiques sur l'emploi (salaires et production). Parmi les exemples récents d'études, citons l'OIT et l'IILS (2013) qui ont évalué les répercussions sur le marché du travail de l'intégration économique au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Les modèles EGC peuvent être utilisés pour informer les projections d'emploi telles que celles utilisées par le ministère du Commerce, de l'Innovation et de l'Emploi (MBIE) de Nouvelle-Zélande. L'un des inconvénients du GEM est la difficulté d'isoler ce qui détermine les résultats.

L'analyse des intrants et des extrants est une autre méthode relativement courante qui repose sur des coefficients techniques dérivés de tableaux d'intrants et d'extrants. Le tableau des intrants et des extrants résume à son tour les échanges interindustriels au sein d'une économie et avec le reste du monde. Cette méthode produit généralement des résultats statiques et comporte plusieurs variantes (Ernst et al., 2015). Les multiplicateurs dérivés des tableaux intrants-extrants peuvent être utilisés pour évaluer les effets directs et indirects sur l'emploi de l'introduction de changements dans un secteur de l'économie. La méthode peut être utilisée pour évaluer comment les effets sur l'emploi de l'augmentation des productions diffèrent entre les secteurs. Parmi les exemples d'études utilisant cette méthode, citons une application de l'analyse des multiplicateurs dans le secteur de la construction au

Rwanda par Lieuw-Kie-Song et Abebe (2019), une étude sur les multiplicateurs d'emploi pour la Corée du Sud par Haemyoung (2018), et Bekhet (2011) pour une étude en Malaisie.

Une extension des tableaux intrants-extrants largement utilisés pour évaluer l'emploi sectoriel est la matrice de comptabilité sociale (MCS). La MCS est utilisée pour mesurer les effets directs et indirects sur l'emploi des investissements publics grâce à une analyse des multiplicateurs. Les exemples d'études comprennent Mendez-Parra (2015) pour la Tanzanie et le Conseil national économique et social (NESC) (2012) dans une étude kenyane. Certaines des limites de l'utilisation des outils d'analyse des intrants et extrants et de la MCS sont que les résultats fournis sont statiques et que des hypothèses relativement fortes sont utilisées. Des exemples de ces hypothèses sont qu'il n'y a pas de contraintes liées à l'offre, et que la production est caractérisée par des rendements d'échelle constants. Ces méthodes fournissent également peu d'informations sur la qualité des emplois créés.

Il existe également un ensemble de méthodes (appelées identification sectorielle) dont l'objectif est d'identifier les produits prometteurs et les secteurs correspondants pour la transformation structurelle et l'expansion des exportations. Ces méthodes sont communément appelées collectivement par leurs méthodologies spécifiques et comprennent : (i) le cadre d'identification et de facilitation de la croissance, (ii) la méthode de la complexité économique et de l'espace produit, et (iii) les indicateurs de potentiel d'exportation et de diversification des produits du Centre du commerce international (CCI). Ces méthodes sont nées d'un intérêt renouvelé pour une nouvelle génération de politiques industrielles, motivé par la conviction que des politiques industrielles bien conçues et mises en œuvre sont la clé de processus de transition structurelle durables. Toutes les méthodes sont conçues pour informer les politiques industrielles et les stratégies sectorielles ciblées et pour identifier les secteurs ayant un potentiel d'exportation pour un pays particulier.

Le cadre d'identification et de facilitation de la croissance (GIFF) est une méthode permettant d'identifier les secteurs potentiellement prometteurs en déterminant l'avantage comparatif sur la base des dotations en facteurs du pays. La méthode de la complexité économique (CE) et de l'espace produit (EP) identifie les secteurs potentiellement prometteurs en se basant principalement sur des analyses multidimensionnelles des données d'exportation au niveau de la SITC à quatre chiffres, englobant environ 1 000 produits. Le Centre du commerce international a développé deux indicateurs pour identifier les secteurs potentiellement prometteurs : l'indicateur de potentiel d'exportation (EPI) et l'indicateur de diversification des produits (PDI), tous deux basés sur les données d'exportation au niveau de la classification à six chiffres du Système harmonisé, qui englobe environ 4 000 produits. L'un des inconvénients de ces méthodes/analyses sectorielles est qu'elles excluent les secteurs non commercialisables de l'économie, notamment les services fournis localement tels que la santé, l'éducation, la construction et les transports. Néanmoins, ces méthodes peuvent être appliquées pour compléter d'autres méthodes et fournir de bonnes idées

pour identifier les secteurs prometteurs pour la création d'emplois. Parmi les exemples d'études appliquant ces méthodes, citons Hausmann et al. (2014) sur le secteur de la croissance en Ouganda ; ITC (2018) dans une étude de cas sur la Jordanie ; et Lin et Xu (2016) pour une étude sur l'Ouganda.

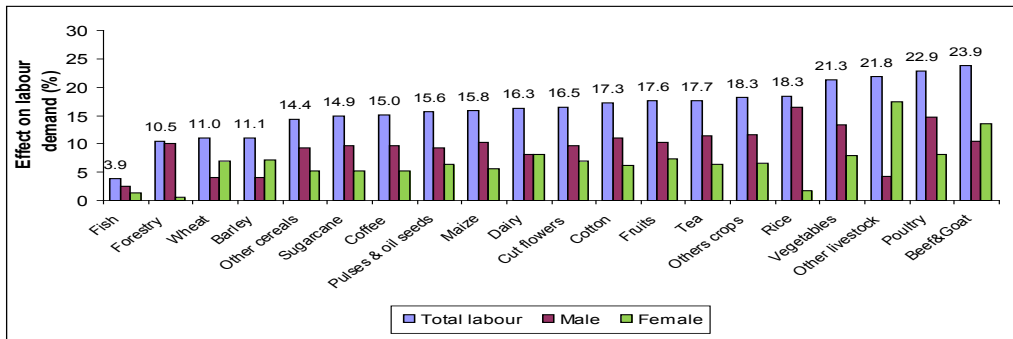
Études kenyanes sur les secteurs les plus prometteurs en matière de création d'emplois

Il existe quelques études réalisées pour le Kenya et certaines d'entre elles sont datées, ce qui justifie la présente étude. Parmi ces études, citons l'étude du plan directeur pour le développement industriel du Kenya (MAPSKID) de 2007 et l'étude sur l'analyse des grappes réalisée par l'Institut kenyan de recherche et d'analyse des politiques publiques (KIPPRA) en 2010.² En ce qui concerne les méthodes, l'étude MAPSKID a appliqué des analyses statistiques et des analyses en grappes mises en œuvre à l'aide du modèle en diamant, tandis que l'étude KIPPRA a appliqué une analyse en grappes.³

Sur la base de ces deux études antérieures, on peut affirmer que l'agro-industrie et l'horticulture ont été identifiées comme les secteurs les plus importants en termes de contribution à la croissance et à la création d'emplois au Kenya, respectivement. Plus précisément, l'étude MAPSKID a identifié la transformation alimentaire - qui est un sous-ensemble de l'agro-industrie - comme ayant la plus grande contribution à l'emploi par rapport aux huit autres sous-secteurs.⁴ De plus, les sous-secteurs du textile et de l'habillement ont été identifiés comme importants en termes de création d'emplois. Les facteurs qui favorisent ces secteurs comprennent : le secteur agricole relativement important avec lequel il y aurait des liens en amont et en aval significatifs, sa forte performance à l'exportation (en particulier l'horticulture), sa nature à forte intensité de main-d'œuvre et le soutien politique apporté par le gouvernement. Pour KIPPRA (2010), l'horticulture a été sélectionnée comme l'un des grappes les plus importantes sur la base de ses performances.⁵

Une étude du NESC (2012) a utilisé la matrice de comptabilité sociale (MCS) de 2003 pour simuler les impacts sur les catégories d'emploi des interventions exogènes dans les secteurs du Kenya. Les résultats de ces simulations montrent que l'agriculture est le secteur le plus favorable à la création d'emplois. Elles révèlent qu'au sein de l'agriculture, la relance des sous-secteurs de l'élevage produit l'effet le plus important sur l'emploi (figure 1). Parmi les cultures, la production de légumes et de riz produit les effets les plus importants sur la main-d'œuvre, bien qu'elle soit orientée vers la demande de main-d'œuvre masculine. Dans l'industrie, la relance de la fabrication du bois et du papier entraîne la plus forte augmentation du revenu supplémentaire du travail, tandis que les hôtels et les restaurants (un indicateur du tourisme) ont l'effet le plus important sur l'emploi dans le secteur des services.

Figure 1 : Effets de la relance exogène à l'agriculture sur l'emploi (%)



Source : NESG (2012).

Les conclusions du NESG (2012) semblent être étayées par Boulanger et al. (2018) qui ont utilisé des multiplicateurs linéaires, des analyses de chaînes de valeur et des analyses de secteurs clés pour déterminer quelles chaînes de valeur au Kenya avaient le plus grand effet en termes d'emploi, de production et de valeur ajoutée. En ce qui concerne la capacité à créer de nouveaux emplois, ils ont utilisé une analyse des multiplicateurs d'emploi qui a montré que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, en général, avaient des valeurs multiplicatrices supérieures à l'économie kényane. En outre, ils ont établi que les grandes exploitations agricoles représentaient une part plus importante de la création d'emplois, notamment en ce qui concerne les produits agricoles destinés à l'exportation. Il serait important de s'appuyer sur ces résultats et d'autres dans la présente étude.

Il existe d'autres études sectorielles sur la création d'emplois pour les jeunes, comme celles de Munga et al. (2021), qui utilisent des méthodes mixtes englobant des méthodes Delphi et des analyses de la chaîne de valeur. Munga et al. (2021) ont identifié le commerce et les réparations, les TIC et l'horticulture comme les secteurs présentant le plus grand potentiel de création d'emplois. En outre, l'étude constate que les petites exploitations agricoles absorbent une grande partie de la main-d'œuvre non qualifiée par rapport aux autres échelles de production. Il existe d'autres études sectorielles connexes telles que Kyule et Nguli (2020) pour l'industrie laitière du Kenya et Tunje et Yogo (2020) pour le transport motorisé à deux et trois roues (TTW). Ces études n'estiment toutefois pas le nombre d'emplois créés dans les secteurs respectifs, mais identifient les principaux obstacles à la croissance de ces secteurs. Parmi ces obstacles, on peut citer le mauvais état des réseaux routiers, les problèmes d'approvisionnement en électricité et en eau, la concurrence des établissements informels, l'accès limité au financement, les droits de douane et les réglementations strictes, entre autres.

3. Méthodologie

Pour identifier les secteurs les plus prometteurs qui ont le potentiel de créer des emplois pour les jeunes, cette étude a utilisé des méthodes complémentaires - basées sur la littérature examinée. La principale méthode adoptée par l'étude est le tableau des intrants et des extrants (I-O). Son principal avantage est qu'il englobe les secteurs de l'économie d'une manière plus détaillée. Le tableau des intrants et des extrants fournit un cadre pour l'analyse des relations entre les industries d'une économie en termes de production et d'utilisation des produits.

Cette approche est complétée par deux autres approches. La première est la décomposition de la croissance de la production par habitant en contributions de la croissance de l'emploi, de la croissance de la productivité, de la croissance de la population active et de l'évolution de la population en âge de travailler, à l'aide de la méthode de décomposition de Shapley. Cette méthode est toutefois limitée aux grands secteurs de l'économie, à savoir l'agriculture, l'industrie et les services. La contribution de cette analyse est de comprendre le lien entre la croissance de l'emploi et la croissance économique globale. La seconde est une analyse sectorielle utilisant les indicateurs de potentiel d'exportation et de diversification des produits du Centre du commerce international (CCI) afin d'identifier les secteurs ayant un potentiel d'exportation et de les relier aux analyses des tableaux intrants-extrants.

Cadre théorique

Les emplois sont créés en raison d'une augmentation de la demande de produits, de matériaux et de services due au processus. Si les biens et services proviennent de stocks existants, aucun nouvel emploi n'est créé. Ce n'est que lorsque ces stocks sont remplacés que les «liens en amont» entrent en jeu, car les ratios stocks/ventes souhaités sont rétablis. Le remplacement nécessite du capital et de la main-d'œuvre et, si le processus n'évince pas d'autres sources de demande, il y a une augmentation de la demande de main-d'œuvre. À court terme, l'intensité de travail des processus de production augmente ; à plus long terme, il doit y avoir de nouvelles épargnes, de nouveaux investissements et une accumulation nette de stocks de capital. Cela stimulera d'autres sources d'approvisionnement nationales qui produisent des biens intermédiaires. Cependant, dans les pays à faible revenu, il peut ne pas y avoir de liens en amont, en particulier pour les industries produisant des produits destinés à la consommation directe, ce qui entraîne des importations (Flaherty, 2017).

La création d'emplois dans une économie entre les différents agents peut donc être présentée dans des tableaux intrants-extrants. Les tableaux intrants-extrants constituent un cadre comptable permettant de décrire la production et les flux de biens et de services entre les secteurs de l'économie. Les techniques intrants-extrants peuvent être utilisées de plusieurs manières pour mesurer l'importance d'un secteur en termes de contribution à l'emploi. Les effets comprennent les effets directs et les effets indirects ou induits des connexions interindustrielles suite au flux d'intrants intermédiaires à travers les mécanismes d'offre et de demande. Sharma et al. (1999) et Miller et Blair (2009) ont classé ces procédures en trois grandes catégories : basées sur la demande finale ; basées sur la production ; et extraction hypothétique (fermeture) d'une industrie.

Chaque approche a ses propres limites, et l'approche utilisée dépend de la structure de l'économie et des questions de recherche abordées. L'approche basée sur la demande finale implique la modélisation de la production et de la demande de biens et de services de l'industrie. Cependant, les approches de la demande finale et des intrants et extrants basés sur la production sont confrontées à des limitations telles que l'hypothèse d'une structure linéaire du modèle, les modèles supposent que les coefficients du travail sont constants et que les intrants sont non restreints (Lopes, 2011). Ces approches ne prennent pas non plus en compte les apports en capital et le progrès technologique dans une économie donnée.

Malgré ces faiblesses, ces approches restent les outils les plus réalisables et les plus utilisés pour évaluer les effets directs et indirects sur l'emploi dans une économie. L'idée de base de l'approche de l'extraction hypothétique d'une industrie (Schultz, 1977) est de résoudre le système de production de Leontief après avoir extrait une ou un groupe d'industries et de comparer les résultats après la «fermeture» avec la production avant l'extraction (Groenewold et al., 1993). Cette approche est opérationnalisée avec l'algèbre de découpage du système de matrices intrants-extrants. Cependant, la principale limite de cette approche est qu'il est impossible de fermer une industrie entière dans une économie donnée (Lopes, 2011), sauf en cas d'effondrement de l'industrie.

Jensen et al. (1988) ont fourni un cadre théorique pour la troisième approche, qui sous-tend la mesure de l'importance d'une industrie en termes de production, d'emploi et de valeur ajoutée. West (1993), dans son progiciel I-O (GRIMP), a inclus une option permettant aux praticiens de mesurer l'importance de l'industrie aux niveaux national et régional en utilisant l'approche de la fermeture de l'industrie.

Le cadre analytique intrant-extrant

Le cadre des intrants et des extrants (I-O) suppose que les intrants utilisés dans le processus de production d'un produit donné sont linéairement corrélés aux extrants de l'industrie et que les coefficients de production sont fixes à court terme (Commission européenne, 2008). Sous forme de tableau, le cadre I-O est présenté comme un tableau carré industrie par industrie, composé d'un nombre équivalent de colonnes et de lignes. Les mêmes lignes et colonnes représentent la production et l'utilisation

d'un produit. Ainsi, chaque colonne représente une technique de production dans un tableau de coefficients intrants-extrants. Les colonnes du tableau intrants-extrants inverse de Leontief indiquent la quantité d'intrants (directs et indirects) nécessaires à tous les autres producteurs, générée par une unité de production (Commission européenne, 2008).

Dans le cadre de l'I-O, les deux identités suivantes doivent être respectées : (i) l'offre totale du produit/de la branche = l'utilisation totale du produit/de la branche ; et (ii) l'apport total du produit/de la branche = la production totale du produit/de la branche. En outre, le cadre macroéconomique keynésien doit également être respecté, à savoir :

$$Y + M = C + G + I + X \quad (1)$$

Où : Y représente le produit intérieur brut ; M désigne les importations ; C la consommation finale des ménages ; G les dépenses publiques, I la formation brute de capital fixe et X les exportations. Le tableau intrant-extrant 2015 pour le Kenya est dérivé de la matrice de comptabilité sociale (MCS)⁶. La matrice I-O de 2015 pour le Kenya comptait 13 industries (avec diverses activités) et un nombre équivalent d'utilisateurs (tableau 4). Le cadre comprend également la valeur ajoutée, la rémunération des employés, les impôts et autres subventions et les importations. Du côté de l'offre, les ménages, les investissements et les exportations sont également inclus.

Spécification du modèle intrant-extrant de Leontief

L'analyse s'est appuyée sur le modèle intrant-extrant traditionnel de Leontief en économie ouverte (Miller & Blair, 2009). Le système Leontief peut être spécifié comme suit :

$$X = Ax + y \quad (2)$$

Où : x représente le vecteur de la production brute des n secteurs de l'économie ; A désigne la matrice des coefficients techniques nationaux pour les besoins en intrants intermédiaires par unité de production économique brute ; et y est le vecteur sectoriel de la consommation finale, de l'investissement brut et des exportations. À partir de l'équation 1, la solution du système de Leontief est la suivante :

$$x = By \quad (3)$$

Où, B est la matrice inverse de Leontief :

$$B = (I - A)^{-1} \quad (4)$$

Chaque élément de la matrice B est le multiplicateur de production qui donne les effets directs et indirects agrégés dans la production d'un secteur de l'augmentation unitaire de la demande finale intérieure orientée vers un secteur donné. Ainsi ec_i est l'impact global sur la production i d'un secteur donné lorsque la demande finale intérieure du secteur j augmente d'une unité. Les multiplicateurs d'emploi pour le secteur j peuvent être calculés comme suit :

$$EM_j = \sum_{i=1}^n ec_i b_{ij}. \quad (5)$$

Où : qui représentent les coefficients de main-d'œuvre, ou les besoins en main-d'œuvre en heures de travail totales ou en nombre de travailleurs équivalents par unité de production de chaque secteur. Les coefficients de travail sont fixes.

Multiplicateurs d'emploi et élasticités

Les multiplicateurs d'emploi donnent des informations supplémentaires sur le potentiel d'emploi des différents secteurs ou industries d'une économie. Ils tiennent compte à la fois des flux directs de création d'emplois dans le propre secteur et des effets indirects ou induits de la création d'emplois générés par les liens sectoriels. Ainsi, plus les liens sectoriels sont nombreux, plus l'économie est complexe et plus le potentiel de création d'emplois est important. Généralement EM_j représente le nombre total d'emplois créés dans l'économie par les secteurs individuels et toutes les autres unités de production lorsque la demande finale adressée au secteur j augmente une autre unité de production. Ainsi, les secteurs à fort taux d'emploi dans une économie sont ceux dont les multiplicateurs d'emploi sont supérieurs à la moyenne (Rasmussen, 1957 ; Hirshman, 1958). Globalement, les multiplicateurs tendent à surmonter le problème de l'unité de mesure.

Cependant, les multiplicateurs d'emploi traditionnels ne tiennent pas compte du poids relatif de la production et de l'emploi des différents secteurs d'une économie. Ainsi, les multiplicateurs d'emploi relatifs (type 1) (Valadkhani, 2005) sont calculés comme suit :

$$RM_j = \frac{\sum_{i=1}^n ec_i b_{ij}}{ec_j}. \quad (6)$$

Où : RM_j est le multiplicateur d'emploi relatif, ec_i est le coefficient de travail pondéré et b_{ij} est l'impact global sur la production d'un secteur i donné. Cela signifie que pour chaque personne supplémentaire directement employée dans le secteur j , un autre sont employés dans l'économie en raison des effets multiplicateurs et des effets en aval du secteur j .

En outre, l'importance relative des différents secteurs induite par les différents potentiels d'emploi sectoriels peut être calculée à l'aide des élasticités d'emploi (Ramoni-Perazzi & Orlandoni-Merli, 2019) comme suit :

$$Ee_i = \frac{\partial L}{\partial y_j} \cdot \frac{y_j}{L} \quad (7)$$

Où L désigne l'emploi total dans l'économie, y_j est la demande finale adressée au secteur j et b_{ij} est le multiplicateur d'emploi pour le secteur j . Les élasticités d'emploi correspondant au secteur j peuvent être calculées en substituant l'équation 4 (multiplicateurs d'emploi) dans l'équation 6 comme suit :

$$Ee_i = [\sum_{i=1}^n ec_i b_{ij}] \cdot \frac{y_j}{L} \quad (8)$$

4. Résultats et discussion

Cette section présente des statistiques descriptives et des résultats sur les secteurs ayant un potentiel de création d'emplois pour les jeunes, les facteurs influençant l'accès à l'emploi et le sous-emploi chez les jeunes, les inégalités et les contraintes à l'emploi chez les jeunes.

Décomposition de la croissance de la valeur ajoutée par habitant

Le tableau 2 résume les résultats de la décomposition de la croissance du revenu par habitant. Le choix des cinq périodes est en partie éclairé par des épisodes distincts de croissance par habitant. La croissance annuelle par habitant de la valeur ajoutée a été en moyenne de 1,08 % pour l'ensemble de la période, c'est-à-dire de 1991 à 2018. La première période, de 1991 à 2003, a été caractérisée par une croissance économique relativement faible et la croissance par habitant de la valeur ajoutée a été négative (en moyenne) de 1991 à 2003. Le reste de la période a connu des taux de croissance économique relativement élevés, proches de 5 % en moyenne, la période 2003-2013 étant caractérisée par un choc en 2007-2008.

Le résultat dominant est que les changements de productivité, plutôt que les changements de taux d'emploi, ont été un facteur clé contribuant à la croissance de la valeur ajoutée par habitant sur toutes les périodes. Les variations du taux d'emploi ont généralement de faibles niveaux de contribution à la croissance de la valeur ajoutée par habitant. Entre 2013 et 2018, l'évolution de la productivité (69,5 %) et l'évolution de la part de la population en âge de travailler (26,6 %) ont représenté la part du lion de la croissance de la valeur ajoutée par habitant. Ces facteurs, ainsi que le taux d'activité, devraient être déterminants pour expliquer la croissance de la valeur ajoutée par habitant entre 2018 et 2025 (tableau 2).

Tableau 2 : Décomposition de la croissance de la valeur ajoutée par habitant (% de la variation totale), Kenya

USD constant 2010 par personne	1991-2003	2003-2013	2013-2018	1991-2018	2018-2025
Croissance annuelle de la valeur ajoutée par habitant	-0.86	2.44	3.09	1.08	3.35
due à l'évolution de la productivité	97.9	88.1	69.5	75.0	64.7
due à l'évolution du taux d'emploi	12.8	1.4	3.5	-1.6	-35.7
due à l'évolution du taux d'activité	75.5	-6.7	0.5	-32.8	46.0
due à l'évolution de la part de la population en âge de travailler	-86.1	17.2	26.6	59.4	25.0
Variation totale de la valeur ajoutée par habitant (%)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Calculs des auteurs.

L'analyse a également examiné l'évolution de la valeur ajoutée par travailleur résultant des déplacements nets de travailleurs entre les grands secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Un message clé est qu'il y a eu peu de changement structurel dans l'emploi. La part de l'emploi dans l'agriculture est passée de 47 % en 1991 à une part proche de 60 % dans les années qui ont suivi 2000 (tableau 3). D'autre part, la production a augmenté plus rapidement dans les services puisque sa part de la production a augmenté. Cela suggère que la productivité a diminué dans l'agriculture et augmenté dans les services et l'industrie.

Tableau 3 : Emploi total et sa répartition (%) entre l'agriculture, l'industrie et les services

	1991	2003	2013	2018	2025
Emploi total (en milliers)	8,001	11,288	15,247	18,033	20,992
Part de l'emploi (%) :					
Dans l'agriculture (%)	47	57	59	57	56
Dans l'industrie	13	8	7	8	8
Dans les services	40	35	34	35	36
Total	100	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs.

Multiplicateurs intrants-extrants

Pour estimer les multiplicateurs de production et d'emploi pour l'économie kenyane, l'étude a utilisé la matrice de comptabilité sociale (MCS) 2015 du Kenya. Dans la MCS kenyane 2015, les tableaux intrants-extrants contiennent les activités et les produits

qui sont échangés dans l'économie. L'analyse de l'effet multiplicateur montre que les produits de base ont la capacité de générer une production au sein de l'économie à un rythme plus rapide (croissance) tout en créant des opportunités d'emploi. Cependant, en raison de certaines hypothèses limitatives de l'effet multiplicateur de la MCS, les résultats doivent être pris avec précaution (Mainar Causapé et al., 2018). Les hypothèses limitatives sont principalement liées à la capacité excédentaire dans tous les secteurs et aux facteurs de production sans emploi et aux prix fixes (Miller & Blair, 2009 ; Round, 2003).

Les résultats des multiplicateurs montrent que le multiplicateur d'emploi moyen est de 1,71, ce qui suggère qu'environ 1,7 unité d'emploi est créée pour chaque unité d'augmentation de la demande de production. Les secteurs présentant les multiplicateurs d'emploi les plus élevés sont l'agriculture, la pêche et la sylviculture (2,10) ; la finance, l'immobilier et les services aux entreprises (2,04) ; et le commerce (1,89) (tableau 4). Les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'hôtellerie et de la restauration, et de l'électricité et de l'eau ont les multiplicateurs d'emploi les plus faibles, inférieurs à la moyenne nationale (1,71), avec respectivement 1,03, 1,25 et 1,56. Des résultats similaires ont été présentés par Mainar Causapé et al. (2018), qui ont constaté que le secteur de l'agriculture, avec des liens en amont vers l'agro-transformation, a le plus fort potentiel de création d'emplois. Notamment, l'étude identifie en outre des chaînes de valeur spécifiques avec le multiplicateur de production le plus élevé. Il s'agit des légumes, des fruits, du bétail et des produits laitiers (Mainar Causapé et al., 2018).

Tableau 4 : Multiplicateurs de la production de la MCS kenyane 2015

	Secteur	Multiplicateur de production	Multiplicateur d'emploi
1	Construction	4.01	1.84
2	Commerce	3.75	1.89
3	Finance, immobilier et services aux entreprises	3.64	2.04
4	Éducation	3.62	1.85
5	Mines et carrières	3.57	1.86
6	Agriculture, pêche et sylviculture	3.56	2.10
7	Santé et travail social	3.45	1.75
8	Transport et communication	3.44	1.74
9	Administration publique	3.38	1.66
10	Autres services	3.16	1.63
11	Electricité et eau	2.97	1.56
12	Hôtels et restaurants	2.60	1.25
13	Industrie manufacturière	2.18	1.03
	Moyenne	3.33	1.71

Source : Calcul de la MCS 2015 du Kenya.

En outre, les résultats montrent que les secteurs de l'économie kenyane sont interdépendants. L'expansion d'un secteur a des liens en amont et en aval avec les autres secteurs. Il est intéressant de noter que les données empiriques indiquent que, si le secteur agricole primaire contribue grandement à la création d'emplois, cette création d'emplois est concentrée dans les grandes exploitations par rapport aux petits producteurs (Mainar Causapé et al., 2018). Bien que l'identification des chaînes de valeur n'ait pas été entreprise dans cette étude spécifique, s'appuyer sur les conclusions des preuves existantes est important pour identifier les chaînes de valeur pertinentes dans différents secteurs. Il serait donc important d'adopter une approche multisectorielle globale dans la stratégie de création d'emplois pour le pays. En effet, les activités économiques varient d'un comté à l'autre, d'où la nécessité de relancer les activités pour lesquelles chaque comté possède un avantage comparatif, afin de créer des emplois durables pour les jeunes et d'assurer une croissance à long terme.

Cependant, la relation entre la production et l'emploi n'est pas simple dans les pays en développement comme le Kenya et il convient d'être vigilant dans l'interprétation des résultats du modèle intrant-extrant. Ceci est dû à plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer : une demande accrue de production peut augmenter le nombre d'heures travaillées en raison des niveaux élevés de sous-emploi ; l'informalité et le travail indépendant sont également très répandus, ce qui suggère qu'il est difficile de saisir pleinement la production et l'emploi. De plus, pour une économie comme le Kenya, petite et basée sur le marché, les facteurs externes tels que les chocs sur le marché des exportations, ont le plus souvent un effet sur la demande globale et donc sur la production et l'emploi. Pour cette raison, nous présentons des analyses complémentaires incluant le calcul des élasticités de l'emploi et des salaires à travers les secteurs.

Élasticités de l'emploi et des salaires par secteur

Le tableau 5 présente les élasticités de l'emploi et des salaires par secteur pour la période 2016-2019. Selon les résultats, les secteurs présentent un mélange d'élasticité positive et négative de l'emploi et des salaires dans la période sous examen. Une élasticité négative de l'emploi par rapport au revenu total signifie qu'un revenu total plus élevé entraînera une baisse de l'emploi, tandis qu'une élasticité positive de l'emploi signifie qu'un revenu total plus élevé entraînera une hausse de l'emploi (Mazumdar & Sarkar, 2020). En outre, les résultats montrent que certains secteurs avaient une élasticité de l'emploi positive certaines années et négative d'autres années. Cela indique que, certaines années, la croissance d'un secteur soutiendrait l'emploi, tandis que d'autres années, la croissance d'un secteur ferait baisser l'emploi (Thuku et al., 2019).

La comparaison entre les multiplicateurs d'emploi et les élasticités fait apparaître des résultats différents sur les secteurs ayant le plus fort potentiel de création d'emplois. Alors que les multiplicateurs sont les plus élevés au sein des secteurs de l'agriculture, de la finance et des affaires, les élasticités montrent que certaines

activités de services, par exemple les activités d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution, présentaient la plus forte élasticité positive de l'emploi (2,00), suivies de la construction (1,13), tandis que les activités professionnelles, scientifiques et techniques présentaient la plus forte élasticité négative de l'emploi (1,22) en 2016.

En 2017, les activités de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution présentaient toujours l'élasticité positive de l'emploi la plus élevée (4,23), suivies des administrations publiques et de la défense et des services sociaux obligatoires (4,00), puis des services administratifs et de soutien (2,46) et des activités de santé humaine et de travail social (2,37). En 2018, seules les activités de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution avaient une élasticité de l'emploi supérieure à un (3,96). En 2019, les activités extractives, les services administratifs et de soutien et les activités de santé humaine et de travail social avaient une élasticité de l'emploi légèrement supérieure à un. En moyenne, l'élasticité de l'emploi pour tous les secteurs était la plus élevée en 2017 (0,85) et la plus faible en 2018 (0,38.).

En termes d'élasticité des salaires, aucun des secteurs n'avait une élasticité des salaires supérieure à un en 2016 et 2019, tandis que seules les activités financières et d'assurance et les activités de distribution d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution avaient une élasticité des salaires supérieure à un en 2017 et 2018, respectivement. En moyenne, l'élasticité des salaires pour tous les secteurs était la plus élevée en 2017 (0,38) et la plus faible en 2019 (0,22) (tableau 5).

Tableau 5 : Elasticités de l'emploi et des salaires, 2016-2019

	Secteur	Elasticité de l'emploi				Elasticité des salaires			
		2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
1	Agriculture, sylviculture et pêche	-0.01	-0.87	0.23	0.17	-0.01	-0.18	0.13	0.05
2	Mines et carrières	0.51	-0.15	0.49	1.86	0.41	-0.06	0.19	0.22
3	Industrie manufacturière	0.53	0.94	0.28	0.49	0.21	0.07	0.12	0.14
4	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation	0.26	1.19	0.08	0.33	0.46	0.92	0.20	0.23
5	Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités de dépollution	2.00	4.23	3.96	0.56	0.89	0.78	1.58	0.35
6	Construction	1.13	0.36	0.34	0.22	0.85	0.44	0.27	0.16
7	Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	0.90	0.80	0.56	0.51	0.27	0.31	0.28	0.24
8	Transports et entreposage	0.60	0.34	0.38	0.26	0.54	0.26	0.33	0.19

suite page suivante

Tableau 5 Continué

	Secteur	Elasticité de l'emploi				Elasticité des salaires			
		2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
9	Hébergement et restauration	0.13	0.22	0.13	0.17	0.37	0.36	0.29	0.23
10	Information et communication	0.50	0.56	0.49	0.10	0.35	0.46	0.41	0.10
11	Activités financières et d'assurance	0.49	-0.74	0.20	0.40	0.51	-1.21	0.18	0.29
12	Activités immobilières	0.29	0.40	0.58	0.44	0.55	0.27	0.32	0.36
13	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	-1.22	0.82	0.62	0.48	-0.69	0.26	0.29	0.24
14	Activités de services administratifs et de soutien	0.99	2.46	0.81	1.28	0.51	0.59	0.46	0.42
15	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	0.79	4.00	0.12	0.34	0.45	0.86	0.09	0.33
16	Enseignement	0.64	0.54	0.54	0.60	0.39	0.38	0.30	0.37
17	Santé humaine et travail social	0.60	2.37	0.95	1.07	0.29	0.53	0.33	0.36
18	Arts, spectacles et activités de loisirs	-	0.20	0.21	0.35	0.00	0.28	0.22	0.25
19	Autres activités de services	0.78	0.65	0.69	0.71	0.44	0.27	0.31	0.31
20	Activités des ménages en tant qu'employeurs, activités non différenciées de production de biens et de services des ménages pour usage propre	0.19	0.55	0.22	0.32	0.04	0.10	0.04	0.06
	Économie globale	0.55	0.85	0.38	0.45	0.35	0.38	0.24	0.22

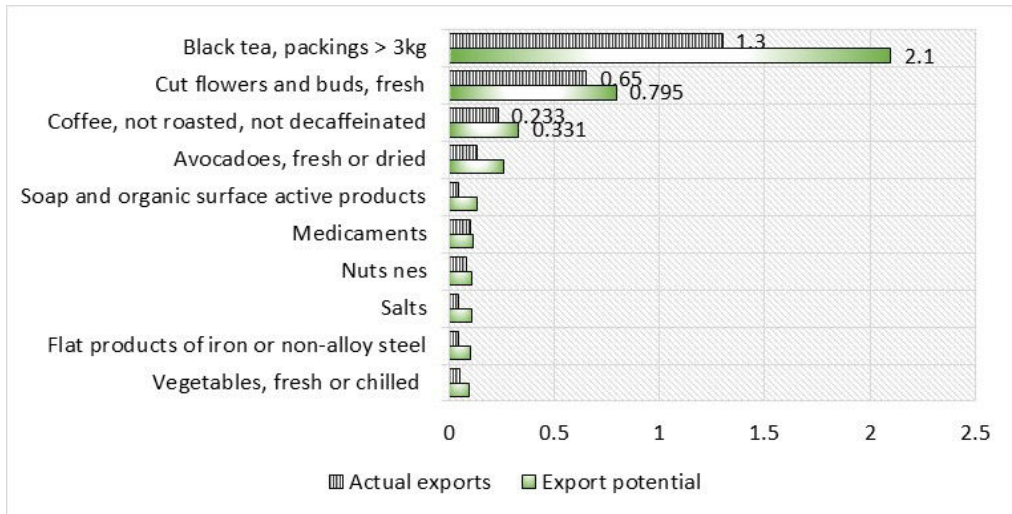
Source : Enquêtes économiques (divers).

Identification sectorielle

L'objectif principal de la présentation de ces résultats est d'identifier les liens éventuels avec les résultats antérieurs émanant des analyses intrants-extrants. Les résultats des indicateurs de potentiel d'exportation et de diversification des produits du Centre du commerce international (CCI) indiquent que les produits ayant le plus grand potentiel d'exportation du Kenya vers le monde sont variés, mais les trois premiers sont tous agricoles. Il s'agit des emballages de thé noir de plus de 3 kg, des fleurs et bourgeons coupés, frais, et du café, non torréfié, non décaféiné. Ce résultat est en accord avec les résultats des analyses intrants-extrants, dans lesquelles l'agriculture, la pêche et la sylviculture avaient le multiplicateur d'emploi le plus élevé.

Cette mesure du potentiel est illustrée dans la figure 2, qui est un graphique des écarts illustrant la carte du potentiel d'exportation du Kenya. Les quatre principaux produits présentant le plus grand écart entre ce qui est réellement exporté et ce qui pourrait l'être sont des produits agricoles, à savoir le thé noir, les fleurs coupées, le café et les avocats.

Figure 2 : Carte du potentiel d'exportation du Kenya



Source: <https://exportpotential.intracen.org/en/products/gap-chart?toMarker=w&market=w&fromMarker=i&exporter=404&whatMarker=k>

Il convient de préciser si ces produits et l'agriculture en général sont des secteurs recommandés pour la création d'emplois. Une observation générale est que ces produits sont à forte intensité de main-d'œuvre dans leurs processus de production et qu'ils pourraient créer des emplois pour l'économie s'ils étaient ciblés sur la croissance. Mais le pays pourrait bénéficier d'autres avantages si la promotion des exportations pouvait être soutenue par des efforts visant à accroître la valeur ajoutée de nos exportations.

Il convient d'être vigilant, en particulier si l'ajout de valeur n'est pas réalisé, car l'augmentation des exportations de produits bruts ou semi-transformés n'implique généralement pas une augmentation de la valeur des exportations (en raison de la baisse séculaire des prix des produits bruts), ce qui entraîne des salaires bas et des emplois non décents. Dans le but de diversifier ses exportations, et peut-être de créer plus d'emplois, la carte du potentiel d'exportation des TIC suggère que, outre l'agriculture, le Kenya peut se tourner vers des sous-secteurs spécifiques de la fabrication, notamment les savons et les médicaments. Il existe un grand potentiel d'amélioration de la production de médicaments composés de produits mélangés ou non, car ces produits sont confrontés à la plus forte demande potentielle dans le commerce mondial.

Potentiel d'emploi sectoriel et projections, 2023-2025

On estime que près de 500 000 à 800 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail kenyan. De nombreux jeunes n'ont pas été absorbés par un emploi rémunéré au fil du temps, et on estime que le pays doit créer au moins 900 000 nouveaux emplois chaque année entre 2019 et 2025 pour absorber le nombre élevé de jeunes qui rejoignent le marché du travail. Le ratio emploi/population a été estimé à 71,6 % pour le groupe en âge de travailler (dans l'enquête KIHBS [Enquête intégrée sur le budget des ménages au Kenya] de 2015/16) et est beaucoup plus faible pour les jeunes âgés de 15 à 34 ans, à 59,7 %, ce qui implique qu'une grande partie des jeunes sont soit inactifs, soit sans emploi, éducation ou formation. En 2020, 43,8 % des jeunes n'avaient pas d'emploi, d'éducation ou de formation (NEET).

Cette section décrit le potentiel de certains secteurs à générer des emplois pour les jeunes de la population active. Les secteurs sont basés sur la classification internationale type des industries (ISIC). Le potentiel de création d'emplois est prévu pour 2023, 2024 et 2025. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- (i) La trajectoire de croissance de la production et de l'emploi entre 2009 et 2018 est maintenue dans le futur, 2018 étant utilisée comme année de référence.
- (ii) Nous supposons qu'il est peu probable que le secteur du tourisme se développe au même rythme qu'avant l'avènement de COVID-19 et sa croissance est révisée à environ deux tiers de son taux entre 2009 et 2019.
- (iii) La structure de l'économie ne changera pas radicalement et aucun choc majeur ne se produira.

Le tableau 6a présente les niveaux d'emploi de 2019 ainsi que les projections d'emploi jusqu'en 2023, 2024 et 2025. Le tableau présente également la part de l'emploi total entre les secteurs de l'économie en 2018 et 2025. L'analyse montre que si l'économie croît au même rythme qu'entre 2012 et 2019, en 2025, les principaux secteurs en termes d'emploi total seront l'agriculture, la sylviculture et la pêche, le commerce de gros et de détail, la réparation d'automobiles et de motocycles, la construction, les autres activités de services et la fabrication.

Si l'on se concentre sur la part de l'emploi salarié (pour la population en âge de travailler), ainsi que sur l'emploi salarié projeté pour 2023 à 2025, l'emploi salarié devrait passer de 2,9 millions en 2019 à 3,9 millions en 2025. Si l'économie se développe au même rythme qu'entre 2012 et 2019, en 2025, les principaux secteurs en matière d'emploi salarié seront l'éducation, l'administration publique, la fabrication et la construction.

Tableau 6a : Emploi total par secteur 2019–2025, et part des secteurs dans l'emploi salarié total (2019 et 2025)

	2019	2023	2024	2025	Part 2019 (%)	Part 2025 (%)
Total	17,980,100	20,131,529	20,561,815	20,992,101	100.00	100.00
Agriculture, sylviculture et pêche	9,778,964	9,797,558	9,801,277	9,804,996	54.39	48.67
Mines et carrières	176,952	251,887	266,874	281,861	0.98	1.25
Industrie manufacturière	937,302	1,118,516	1,154,759	1,191,001	5.21	5.56
Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation	26,810	36,930	38,954	40,977	0.15	0.18
Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités de dépollution	24,431	35,255	37,420	39,584	0.14	0.18
Construction	924,410	1,371,239	1,460,605	1,549,971	5.14	6.81
Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	2,614,239	3,200,627	3,317,905	3,435,182	14.54	15.90
Transport et entreposage	705,100	810,941	832,109	853,277	3.92	4.03
Hébergement et restauration	212,344	240,774	246,460	252,146	1.18	1.20
Information et communication	150,362	198,474	208,097	217,720	0.84	0.99
Activités financières et d'assurance	83,921	98,232	101,094	103,956	0.47	0.49
Activités immobilières	7,410	8,339	8,525	8,710	0.04	0.04
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	102,408	111,373	113,166	114,959	0.57	0.55
Activités administratives et de soutien	57,575	72,431	75,402	78,374	0.32	0.36
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	312,126	400,212	417,829	435,446	1.74	1.99
Enseignement	621,883	870,650	920,404	970,157	3.46	4.32
Santé humaine et travail social	177,567	231,323	242,074	252,826	0.99	1.15
Arts, spectacles et activités de loisirs	32,988	36,444	37,136	37,827	0.18	0.18
Autres activités de services	912,498	1,111,103	1,150,824	1,190,545	5.08	5.52
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités non différenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	117,905	125,599	127,138	128,677	0.66	0.62
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2,905	3,620	3,763	3,907	0.02	0.02

Source : Enquête économique (divers articles) et calculs des auteurs.

Tableau 6b : Emploi salarié total par secteur 2018-2025, et parts des secteurs dans l'emploi salarié total (2019 et 2025).

	2019	2023	2024	2025	Part 2019 (%)	Part 2025 (%)
Emploi salarié total	2,928,500	3,666,355	3,813,926	3,961,497	100.00	100.00
Agriculture, sylviculture et pêche	338,600	339,244	339,373	339,501	11.56	9.25
Mines et carrières	15,900	22,633	23,980	25,327	0.54	0.62
Industrie manufacturière	353,300	421,605	435,267	448,928	12.06	11.50
Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation	23,800	32,783	34,580	36,376	0.81	0.89
Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités de dépollution	15,400	22,223	23,587	24,952	0.53	0.61
Construction	221,500	328,566	349,979	371,392	7.56	8.96
Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	269,200	329,583	341,660	353,736	9.19	8.99
Transport et entreposage	92,500	106,385	109,162	111,939	3.16	2.90
Hébergement et restauration	82,900	93,999	96,219	98,439	2.83	2.56
Information et communication	132,300	174,633	183,100	191,566	4.52	4.76
Activités financières et d'assurance	77,900	91,184	93,841	96,498	2.66	2.49
Activités immobilières	4,400	4,951	5,062	5,172	0.15	0.14
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	70,800	76,998	78,238	79,477	2.42	2.10
Activités administratives et de soutien	6,400	8,051	8,382	8,712	0.22	0.22
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	304,600	390,562	407,754	424,947	10.40	10.65
Enseignement	597,800	836,934	884,761	932,588	20.41	22.83
Santé humaine et travail social	158,000	205,832	215,399	224,965	5.40	5.61
Arts, spectacles et activités de loisirs	7,400	8,175	8,330	8,486	0.25	0.22
Autres activités de services	38,000	46,271	47,925	49,579	1.30	1.26
Activités des ménages en tant qu'employeurs, activités non différenciées de production de biens et de services des ménages pour usage propre	116,400	123,996	125,515	127,034	3.97	3.38
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1,400	1,745	1,814	1,883	0.05	0.05

Source : Enquête économique (divers articles) et calculs des auteurs.

Il est important de noter que les tendances salariales excluent les emplois non salariaux qui constituent une grande partie de la composante informelle de l'emploi. La croissance de l'emploi informel présente de grandes variations entre les secteurs. Entre 2009 et 2018, les secteurs de l'horticulture et des cultures d'exportation et des services financiers ont connu une forte croissance de la production mais une croissance faible ou en baisse de l'emploi salarié. Cela est dû à une forte augmentation des emplois non salariaux sous forme de travail indépendant. À titre d'exemple, l'emploi salarié du secteur bancaire a été multiplié par 1,5 en 2018 par rapport à 2007 (soit de 21 657 à 31 889 employés), tandis que les agents de transfert d'argent mobile (dont beaucoup sont des travailleurs indépendants) ont été multipliés par 130 au cours de la même période (de 1 582 agents en 2007 à 205 745 agents en décembre 2018.)

Contraintes et questions émergentes en matière de création d'emplois pour les jeunes

(I) Vulnérabilité dans l'emploi

Les données indiquent qu'une forte proportion de Kényans occupe un emploi vulnérable. Il s'agit principalement de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux qui cotisent. Ces emplois se caractérisent par des modalités de travail informelles, l'absence de protection sociale adéquate et, dans la plupart des cas, une faible productivité et, par conséquent, de faibles revenus ou rémunérations. Les programmes de création d'emplois pour les jeunes mis en œuvre au Kenya sont peu documentés sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. La plupart des interventions en faveur de l'emploi sont plutôt isolées par nature, ce qui laisse penser que les approches globales donnent de meilleurs résultats. Bien que la majorité des jeunes (environ 63 %) appartiennent à la catégorie des travailleurs, environ 77 % de tous les jeunes employés et 79 % de ceux âgés de plus de 35 ans occupent un emploi vulnérable. Les jeunes sont également confrontés à la pauvreté multidimensionnelle et aux privations qui y sont liées (voir le tableau A1 de l'annexe).

Bien que les taux de chômage ouvert et restreint soient faibles, la majorité des jeunes sont impliqués dans le chômage informel et vulnérable. Le ratio de chômage ouvert (des chômeurs à la population active totale) était de 8,6 % en 2009, allant de 5 % dans les régions de Nyanza et de l'Ouest à environ 23 % dans la région du Nord-Est. En conséquence, le taux d'emploi national est élevé (62 %) et varie de 49 % dans la région du Nord-Est à 65 % dans celle de l'Ouest. La proportion de membres inactifs de la population active est d'environ 30 % dans toutes les régions et se compose principalement d'étudiants. La grande partie de la main-d'œuvre active se trouve dans les petites exploitations agricoles et le secteur informel, ce dernier abritant la plus forte concentration de sous-emploi. Le secteur informel représentait 81 % de l'emploi total en 2011 et 83 % en 2019.

(II) Faible niveau d'éducation

La population active du Kenya a un faible niveau d'éducation. Bien que le niveau d'éducation soit associé aux opportunités d'emploi, environ 65% de la population active n'a qu'un niveau d'éducation primaire ou secondaire incomplet, et 10% n'a jamais été à l'école. Environ 90 % des diplômés de l'enseignement primaire occupant un emploi sont embauchés dans des emplois vulnérables, contre 21 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire. En outre, la part des jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école était de 11 % pour l'ensemble des jeunes, tandis que les parts des jeunes inactifs et des chômeurs déclarés étaient respectivement de 18 % et 21 %. Le défi de l'emploi et du chômage des jeunes peut être résumé comme suit : i) environ 24% des jeunes (soit environ 3,4 millions de jeunes) ont un «emploi de mauvaise qualité», si l'on définit les emplois de mauvaise qualité comme ceux qui occupent soit plus de 65 heures par semaine, soit moins de 29 heures par semaine ; ii) 11% de tous les jeunes - 1,5 million de jeunes - sont inactifs, ce qui fait de ce statut un plus grand défi que le chômage ouvert des jeunes ; et iii) environ un million de jeunes, soit 7% de leur population totale, sont ouvertement au chômage.

(III) Niveaux élevés de travail des enfants

Le pays connaît des niveaux élevés de travail des enfants. On estime que 3,8 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans ont déclaré avoir travaillé au cours de la dernière semaine lors du recensement de 2019. Environ la moitié de ces enfants (soit 51%) ont travaillé pendant plus de 65 heures au cours des sept derniers jours. Cela signifie que le Kenya compte un groupe important d'enfants qui risquent de devenir des jeunes sans compétences significatives sur le marché du travail.

(IV) Faible infrastructure de recherche d'emploi

Le problème du chômage des jeunes est accentué par la faiblesse des infrastructures de recherche d'emploi dans le pays. Selon la récente étude sur les méthodes de recherche d'emploi au Kenya (Wambugu, Onsomu et Munga, 2012), les canaux informels de recherche d'emploi - notamment les réseaux sociaux - sont plus répandus que les méthodes formelles de recherche d'emploi. Les services d'emploi publics et privés font défaut ou sont faibles lorsqu'ils existent. Cependant, les canaux informels favorisent les inégalités : les jeunes qui ne disposent pas de réseaux sociaux solides risquent de rester constamment désavantagés dans l'accès aux opportunités d'emploi décent. Même dans ce cas, la présence d'une infrastructure efficace de recherche d'emploi serait bénéfique si davantage d'emplois de meilleure qualité étaient créés.

(V) Déficiences des compétences

Un déficit de compétences est la disparité entre les compétences dont les employeurs ont besoin pour un emploi et les compétences que possèdent les employés potentiels sur le marché du travail. Un déficit de compétences existe lorsqu'il y a des postes à pourvoir, mais que les employeurs ne peuvent trouver sur le marché du travail des personnes possédant les compétences requises pour occuper ces postes. L'analyse de l'écart des compétences devient de plus en plus importante pour les décideurs politiques avec l'augmentation de la littérature qui souligne qu'il existe un écart entre ce que l'industrie exige et ce qui est enseigné dans les établissements d'enseignement supérieur (Banque mondiale, 2019). Cette étude visait à établir les secteurs de l'économie ayant le potentiel de créer des emplois pour les jeunes. Par conséquent, cette partie de l'étude visait à identifier les contraintes dans ces secteurs qui empêchent les jeunes d'être employés. L'une de ces contraintes est le manque de compétences qui a été établi en identifiant les exigences en matière de compétences des secteurs et en les comparant aux compétences existantes des jeunes chômeurs pour donner une indication du manque de compétences et des moyens possibles de combler les lacunes identifiées pour améliorer l'emploi des jeunes dans les secteurs. Selon l'étude de cas sur les industries sans cheminées (IWOSS) : Étude de cas du Kenya (2021), le déficit de compétences a été mesuré par le biais d'un déficit de compétences professionnelles qui a été calculé comme la différence entre les compétences requises pour une profession donnée et le niveau d'éducation minimum des jeunes chômeurs dans les secteurs du tourisme, de l'horticulture et des TIC (Munga et al., 2021).

Bien que le tourisme soit l'une des principales sources de revenus étrangers du Kenya, certaines contraintes empêchent les jeunes de participer pleinement à ce secteur. Parmi ces difficultés figure le manque de données suffisantes sur le secteur. Les données sur le point de vue des jeunes sur le secteur empêchent les décideurs d'élaborer des programmes et des politiques solides et adaptés aux jeunes. Le secteur du tourisme est également perçu comme dominant les zones d'attractions majeures telles que la région côtière, un facteur qui empêche les jeunes d'autres régions du pays de se lancer dans des activités touristiques. De plus, l'industrie du tourisme au Kenya a souffert ces dernières années, en grande partie à cause des inquiétudes liées à l'insécurité perçue suite aux attaques terroristes intermittentes. Ceci, en plus du dernier effet de COVID-19, a conduit à la fermeture d'activités touristiques suite à des confinements dans différents pays. Les touristes n'ont pas pu se rendre dans le pays, ce qui pèse lourdement sur la croissance du secteur et son potentiel de création d'emplois.

L'inadéquation des compétences est un autre facteur qui empêche les jeunes d'être employés dans le secteur du tourisme. Un rapport 2017-2018 du groupe de réflexion sur la jeunesse a établi que tant les jeunes que les employeurs ressentent le poids de l'inadéquation des compétences. La recherche a montré que 87 % des jeunes travaillant dans le secteur avaient reçu une formation en cours d'emploi de la part de leurs employeurs, car les établissements de formation ne fournissent pas les compétences requises. La lacune décrite par beaucoup porte sur la capacité des

programmes de formation formels à fournir une exposition pratique. L'inadéquation généralisée des compétences et les programmes d'études inappropriés signifient que les employeurs kenyans constatent que les diplômés, hommes et femmes, ne sont pas suffisamment préparés pour le lieu de travail, et que l'industrie progresse technologiquement plus vite que les institutions qui forment les diplômés (Nyerere, 2018). Les employeurs ont identifié d'autres défis comme des méthodes d'enseignement dépassées, des équipements non entretenus, des formateurs qui ne suivent pas un apprentissage continu, des programmes d'études inflexibles et une faible formation aux compétences de la vie courante comme contribuant à cette situation (Nyerere 2018). L'inadéquation entre les compétences enseignées aux jeunes par les différents systèmes éducatifs et les compétences exigées par le secteur du travail a fait que la population jeune est insuffisamment préparée au marché du travail. Le tourisme souffre d'un déficit de compétences à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne la communication externe, la qualité des produits, la présentation de la valeur et la gestion de la qualité (Munga et al., 2021).

(VI) Le faible accès à l'internet pèse sur le secteur des TIC

Le secteur des TIC a un grand potentiel de création d'emplois pour les jeunes. Cela est possible en incorporant les TIC dans tous les autres secteurs de l'économie en tant que moteur d'activité. L'intégration a le potentiel d'augmenter la productivité dans les secteurs, créant ainsi plus d'opportunités d'emploi. Un aspect important des TIC est l'utilisation d'Internet, qui est un produit principalement consommé par les jeunes. L'augmentation de la couverture Internet est susceptible de créer davantage d'opportunités d'emploi. Cependant, cette opportunité pourrait ne pas être pleinement exploitée puisque la majorité des Kenyans (77,9%) n'ont pas accès à Internet, selon le KIHBS 2015/16.

Les TIC ont le potentiel d'augmenter la productivité des secteurs de services, ce qui peut à son tour être une source de croissance de l'emploi. La figure 3 montre que seulement 22,1% des ménages ont déclaré avoir un accès à Internet. Environ 78% des ménages n'ont pas d'accès à Internet. Cela limite l'accès à l'information et l'innovation par les jeunes. Parmi les exemples de professions liées aux TIC présentant d'importants déficits de compétences figurent la conception informatique, la cyber sécurité, le big data et l'intelligence artificielle, ainsi que les langages de programmation (Munga et al., 2021). Parmi les autres facteurs qui empêchent les jeunes d'être employés dans le secteur des TIC figure la faible utilisation des services liés aux TIC par les différentes entreprises. Par exemple, l'enquête KNBS MSMEs 2016 indique que de nombreuses PME n'utilisent pas Internet dans la plupart de leurs communications.

D'après la figure 3, seul un faible pourcentage (0,74%) des entreprises utilise Internet pour obtenir un retour d'information de la part des clients. Ce chiffre est à comparer aux 76% d'entreprises qui utilisent la forme verbale pour obtenir un retour d'information. L'adoption des TIC dans les entreprises, accompagnée de l'utilisation d'Internet, peut créer des opportunités d'emploi pour les jeunes. En outre, seules quelques entreprises

avec l'emploi. Le manque de compétences sectorielles requises est l'une des causes du sous-emploi des jeunes au Kenya. Cependant, certains établissements d'enseignement disposent de ressources suffisantes pour préparer adéquatement les jeunes au marché du travail. Un bon exemple est celui des établissements primaires, secondaires et tertiaires où le nombre d'étudiants par enseignant est élevé, ce qui compromet la qualité de l'enseignement. Alors que le Kenya donne la priorité à l'éducation primaire, offrant un accès gratuit et universel dans l'ensemble du pays, la qualité et l'accès aux niveaux supérieurs de l'éducation sont limités, ce qui pose des défis évidents à la préparation des jeunes Kenyans au marché de l'emploi et à leur potentiel auprès des employeurs. Moins de 5 % des jeunes Kenyans s'inscrivent à l'université, tandis que les cours d'EFTP, qui pourraient être bien adaptés au marché du travail existant, sont confrontés à des cours qui ne sont pas adaptés à la pratique et à des ressources limitées.

Le tableau 7 montre que la majorité des jeunes chômeurs n'ont pas fait d'études. Ils représentent 74,6 % du total des chômeurs. Le test du khi-carré est statistiquement significatif. Cela signifie qu'il existe une relation statistiquement significative entre l'éducation et le niveau d'emploi.

Tableau 7 : Niveau d'éducation et d'emploi

Niveau d'éducation	Niveau d'emploi		Total
	Employé	Chômeurs	
Aucune éducation	16	47	63
	25.4	74.60	100.00
	15.69	63.51	35.80
Primaire	41	17	58
	70.69	29.31	100.0
	40.20	22.97	32.95
Secondaire	26	8	34
	76.47	23.53	100.0
	25.49	10.81	19.32
Collège	16	2	18
	88.89	11.11	100.00
	15.69	2.70	10.23
Université	3	0	18
	100.00	0.00	100.0
	2.94	0.00	10.23
Total	102	74	176
	57.95	42.05	100.00
	100.00	100.00	100.00

Pearson $\chi^2(4) = 45.2952$ Pr = 0.000

Source : KIHBS 2015/16.

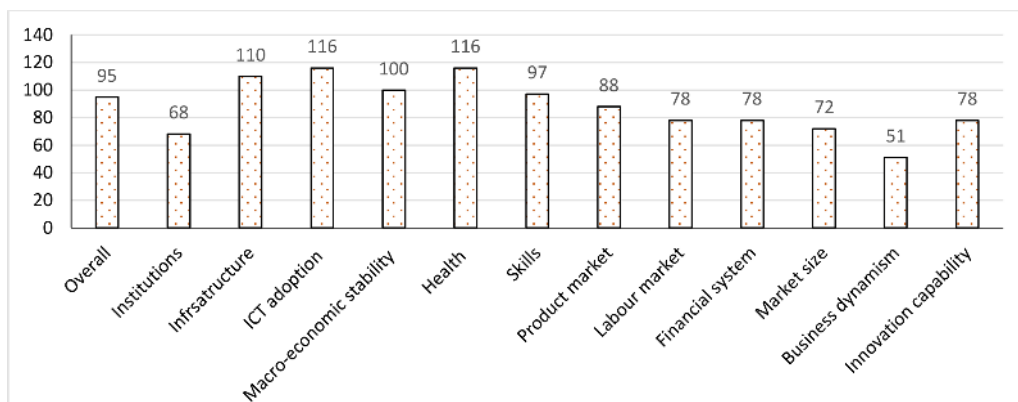
notable, au fil des ans, un certain nombre de réformes fiscales, telles que la loi fiscale (amendée) (2018) et la loi de finances (2018), établissant de nouvelles procédures et dispositions relatives aux impôts, simplifiant les procédures d'enregistrement pour les petites entreprises, réduisant le coût des permis de construction, facilitant le paiement des impôts par le biais de la plateforme iTax, et établissant un système de guichet unique pour accélérer la circulation des marchandises à travers les frontières, ont été instituées dans le but d'améliorer le climat des affaires. (Banque mondiale, 2020).

La centralité du pays en tant que centre financier et technologique régional, ainsi que son histoire en tant que centre de développement du secteur privé, offrent une opportunité d'investissement et de création d'emplois (CNUCED, 2012). Aux côtés du Nigeria, le Kenya s'est imposé comme un pôle d'innovation FinTech de premier plan, soutenu par des taux d'abonnement mobile et de pénétration de l'internet élevés. Le secteur agricole, par exemple, est l'un de ceux qui connaissent la croissance la plus rapide. Les transports ferroviaires, routiers et aériens sont développés et en expansion, comme le montre la construction du chemin de fer à écartement normal entre Mombasa et Nairobi, et le projet LAPSET visant à l'expansion du port.

(X) Lacunes en terme de compétitivité du Kenya

Le développement général de l'économie kényane est confronté à des obstacles majeurs tels que la pauvreté, la corruption, les inégalités, la gouvernance, la faiblesse des investissements et la faible productivité des entreprises. En 2020, Transparency International a classé le Kenya à la 124^e place sur 179 dans l'indice annuel de perception de la corruption (figure 5) avec un indice de compétitivité globale de 95 (figure 5).¹⁰

Figure 5 : Classement de l'indice de compétitivité du Kenya, 2019



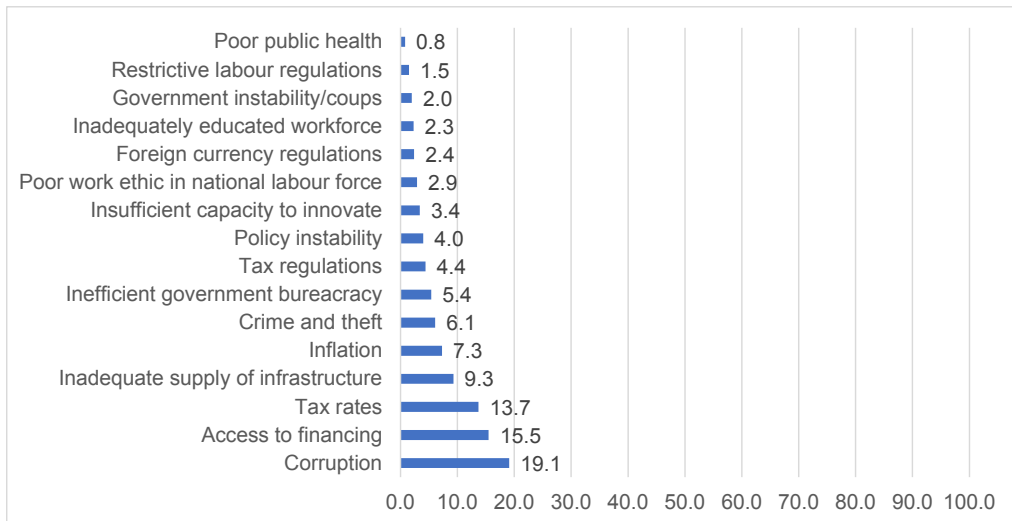
Source : Forum économique mondial, 2019.

On assiste à une lente transition de la réglementation traditionnelle vers une approche moderne, numérisée, conviviale et systématisée de la réglementation. Les règles et réglementations sont promulguées sans évaluation suffisante des besoins

et sans s'appuyer sur des preuves, notamment pour la mise en œuvre des politiques commerciales. Le climat général au Kenya est caractérisé par un secteur financier robuste, une infrastructure de télécommunications solide et des liaisons aériennes étendues vers l'Afrique, l'Europe et l'Asie.¹¹ En 2018, Kenya airways a lancé des vols directs vers la ville de New York aux États-Unis. Le port de Mombasa est une porte d'entrée majeure pour la plupart des échanges commerciaux de l'Afrique de l'Est. L'adhésion du pays à la Communauté d'Afrique de l'Est ainsi qu'à d'autres blocs commerciaux régionaux offre une accessibilité et une croissance potentielles vers des marchés régionaux plus importants.

La compétitivité du Kenya a augmenté au fil des ans, passant de 106 en 2013 à 91 en 2018.¹² Malgré cette amélioration, certains des principaux facteurs contribuant à la faible compétitivité sont la corruption, le faible accès au financement, les taux d'imposition élevés et l'offre insuffisante d'infrastructures (figure 6). La corruption constitue une véritable menace pour la compétitivité du Kenya et l'ensemble des investissements étrangers et locaux. Une corruption élevée augmente le coût des affaires, impose un fardeau aux entreprises et n'offre pas un terrain de jeu équitable, en particulier pour les nouveaux arrivants sur le marché. Les preuves empiriques de l'effet de la corruption et de son incidence sur l'environnement des affaires sont nombreuses. Les conclusions de la Banque mondiale (2019) montrent qu'à l'échelle mondiale, environ un quart des entreprises sont censées payer un pot-de-vin pour avoir accès à certaines licences commerciales telles que l'importation. Ce chiffre est toutefois plus élevé en Asie du Sud et en Asie de l'Est (27 % et 30 %).

Figure 6 : Performance des indicateurs au Kenya



Source : Forum économique mondial, 2018.

En termes d'accessibilité au financement, nous observons qu'il y a une faible disponibilité de crédits abordables et une faible disponibilité de financements à long terme, en particulier pour les microentreprises. Ces facteurs sont importants et

constituent un obstacle à la croissance et à la productivité des entreprises au Kenya. L'accessibilité limitée au crédit est également un facteur qui limite une expansion économique robuste. Un accès limité au financement agit sur la productivité dans des secteurs tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière. Le secteur manufacturier a connu une stagnation et fait face à la concurrence des importations bon marché, tandis que les secteurs d'exportation de produits manufacturés ont diminué en raison de l'activité manufacturière croissante au sein de la région d'Afrique de l'Est. Hausmann et al. (2014) affirment que le processus de transformation structurelle et de croissance à long terme implique l'accumulation de capacités, qui permettent à un pays de passer de produits primaires moins complexes à des produits manufacturés plus complexes.

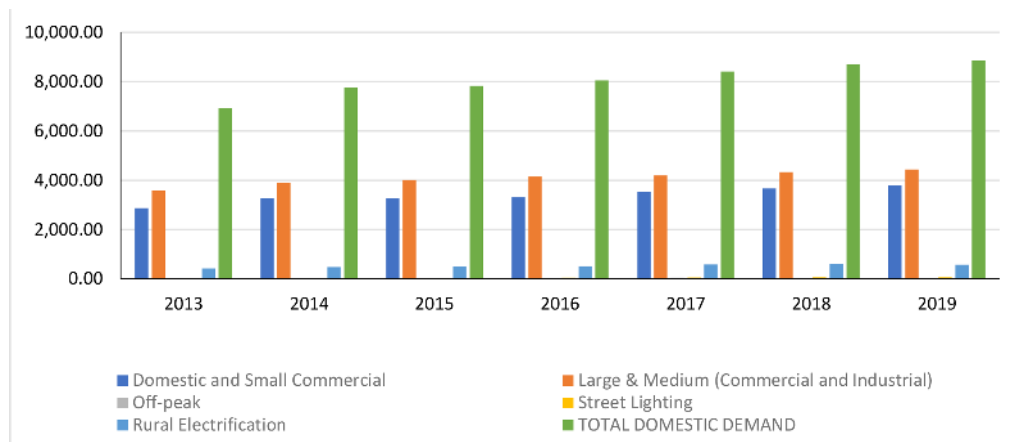
(XI) Inégalité de l'approvisionnement en énergie et des infrastructures des réseaux de transport

Le développement des infrastructures est considéré comme l'un des plus grands défis mondiaux au fil du temps.¹³ En 2010, le Kenya a promulgué la constitution actuelle qui a vu l'introduction d'un gouvernement décentralisé de 47 comtés. Il est donc important de développer et de mettre en œuvre des cadres réglementaires, institutionnels et de processus pour aider les gouvernements des comtés à lancer des projets d'infrastructure à grande échelle. Actuellement, la majorité des projets d'infrastructure sont entrepris par le gouvernement national. Cependant, certaines institutions comme la cellule des partenariats public-privé et le ministère des transports, du développement urbain et du logement prennent des mesures pour rassembler les informations pertinentes nécessaires pour soutenir le secteur des infrastructures du pays. Le développement des infrastructures est fondamental pour améliorer l'accessibilité, la compétitivité et l'expansion des marchés, en particulier dans les pays en développement (Deng, 2013). Parmi les principaux facteurs contribuant à l'énorme déficit d'infrastructures au Kenya, on peut citer le faible stock d'énergie et de transport et la nécessité d'exploiter le grand potentiel du secteur des TIC.

Le secteur de l'énergie a réformé son cadre juridique, ce qui a fait du Kenya un leader régional dans la promotion des politiques et des lois, un moteur du développement durable.¹⁴ Le Kenya dépend de l'énergie géothermique, hydroélectrique et éolienne, la capacité géothermique représentant environ 50 % de l'énergie totale produite. Le secteur de l'énergie a connu une augmentation de la capacité de production au fil des ans. En 2018, la capacité de production d'électricité s'élevait à 2 670 MW, contre 776 MW en 1996.¹⁵ Malgré l'amélioration observée, le secteur de l'énergie est entaché de plusieurs défis caractérisés par des coûts énergétiques élevés, de faibles taux d'accès à l'électricité, un monopole et un cadre réglementaire rigoureux qui augmentent le coût global des affaires pour les entreprises. En conséquence, en 2015/16, plus de 33 millions de Kényans vivaient sans électricité, soit 70 % de la population. L'initiative du «dernier kilomètre» est toutefois louable et permettrait d'améliorer l'accès à l'électricité dans tout le pays tout en favorisant la création d'emplois pour les jeunes.

La demande d'électricité dans le pays a augmenté de 3,9 %t pour atteindre 11 620,7 GWh en 2019, contre 11 182,0 GWh en 2018 (KNBS, 2020). La demande intérieure d'électricité est passée de 8 702,3 GWh en 2018 à 8 854,0 GWh en 2019 (figure 7). Une grande partie des demandes d'électricité dans les grandes et moyennes entreprises caractérisées par des activités industrielles manufacturières et à fort besoin énergétique. Le secteur manufacturier utilise l'électricité dans sa production, sa transformation et sa distribution de biens. Par conséquent, ce secteur est le troisième plus grand utilisateur final d'énergie dans l'économie kenyane, avec une forte utilisation de produits pétroliers et le plus grand consommateur d'électricité.¹⁶ Le niveau et l'intensité de l'utilisation de l'électricité dans un pays sont un indicateur de la croissance économique, de sa compétitivité et des activités d'investissement. Malgré l'augmentation de la demande d'électricité, le secteur énergétique kenyan est confronté à de fréquentes coupures de courant, qui constituent un défi pour les investissements locaux et étrangers.

Figure 7 : Demande d'électricité par catégories



Source : Enquête économique KNBS (divers rapports)).

Les sources géothermiques ont été principalement utilisées en cas de pénurie d'électricité. Cependant, le pays a connu une augmentation globale de la production d'énergie éolienne au fil des ans. En 2019, la production d'énergie éolienne est passée à 1 562,7 GWh, contre 1 313,3 GWh. Par conséquent, il y a eu une expansion globale de la production totale d'électricité, y compris les importations, de 3,9 % en 2019. En outre, la production totale d'électricité dans le pays a augmenté en 2019, stimulée par l'ajout de la centrale géothermique au réseau national.

Malgré cette amélioration, le coût de l'électricité dans le pays est l'un des plus élevés par rapport aux principales économies d'Afrique subsaharienne. Par rapport à l'Ouganda, à l'Éthiopie, à l'Afrique du Sud et à la Tanzanie, les Kényans paient deux fois plus pour un kilowatt d'électricité (0,21 USD) que les entreprises d'Afrique du Sud qui paient 0,10 USD par kilowattheure (Banque mondiale, 2019b ; Banque africaine de développement, 2018). Le coût relativement élevé de l'électricité et des services publics

a des répercussions sur la compétitivité des entreprises et le niveau d'investissement dans le pays. Le coût élevé de l'électricité a été associé à une augmentation des coûts de production et de fabrication. En Inde, Abeberese (2017) a constaté que l'augmentation des coûts de l'électricité a obligé les entreprises manufacturières à se lancer dans des processus de production moins gourmands en électricité. En évaluant l'effet de la pénurie d'électricité sur la productivité des entreprises au Pakistan, Grainger et Zhang (2017) ont constaté une diminution des revenus et des produits à valeur ajoutée des entreprises de 0,14 % et 0,36 %, respectivement.

Au fil des années, les transports routiers, aériens et ferroviaires du Kenya ont bénéficié d'investissements locaux et étrangers qui ont conduit à la mise en œuvre de mégaprojets d'infrastructure. Les grands projets d'infrastructure au Kenya s'accompagnent d'un ensemble d'avantages sociaux. L'un de ces projets est le chemin de fer à écartement normal, qui devrait créer au moins 60 nouveaux emplois directs par kilomètre pendant la période de construction, plus de 1 000 emplois dans l'industrie locale et environ 3 000 emplois dans le secteur des services et de l'hôtellerie.¹⁷ Le Kenya a connu un succès dans le domaine du transport aérien, grâce à un partenariat public-privé réussi. La compagnie aérienne est désormais l'un des principaux transporteurs de la région africaine et l'aéroport international est une porte d'entrée majeure en Afrique.¹⁸

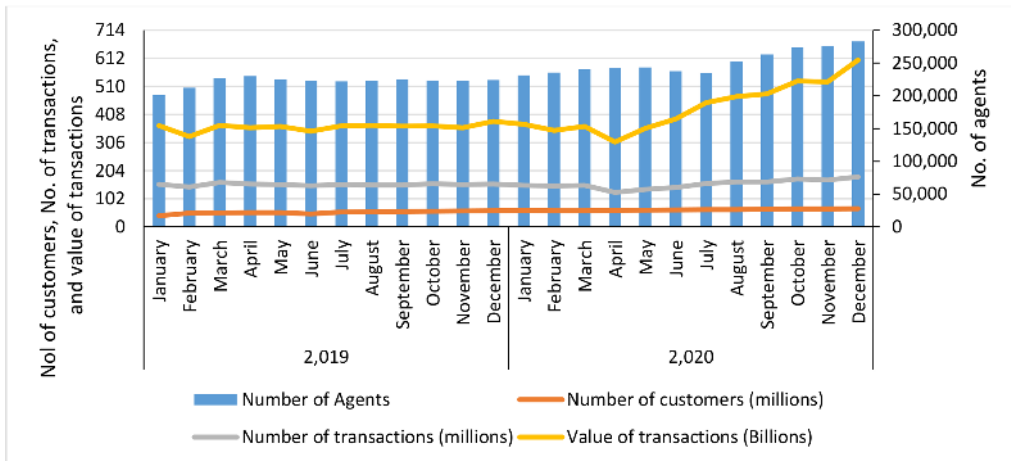
(XII) Faible utilisation des technologies de l'information et de la communication et fracture numérique

Connu sous le nom de «Silicon Savannah de l'Afrique», le Kenya est à la pointe de l'innovation technologique.¹⁹ Le secteur des TIC a contribué à environ 8 % du PIB total et a créé plus de 8 700 emplois en 2020 (KNBS, 2020). Dans l'ensemble, la valeur des transactions a augmenté au fil des ans, avec un léger décalage en avril 2020, en raison de l'épidémie de COVID-19 (figure 8). Le secteur des TIC offre des opportunités d'investissement dans divers secteurs de l'économie, de l'éducation aux secteurs financier et des transports.

Il est impressionnant de constater que le gouvernement kenyan dispose de cadres juridiques et institutionnels permettant de poursuivre les investissements dans les TIC. Il s'agit notamment du plan d'économie numérique dont l'objectif est de stimuler la croissance économique à travers le gouvernement numérique, les entreprises numériques, les infrastructures, l'entrepreneuriat axé sur l'innovation et les compétences numériques.²⁰ En outre, le ministère des TIC a mis en place en 2017 un centre de formation aux TIC appelé Ajira digital (emploi numérique), qui visait à former au moins 10 000 jeunes au travail en ligne.²¹ Cela a été fait en partenariat avec la Fondation Rockefeller et l'Alliance du secteur privé du Kenya. Ces initiatives ont fait du Kenya un centre régional d'innovation, et de plus en plus d'innovations proviennent du pays. Il s'agit d'un développement important du pays et du secteur privé, qui a permis à l'économie d'assister à des événements de développement, notamment des rencontres sur l'innovation, des événements d'incubation, des week-

ends de démarrage et des accélérateurs, dans le but de doter les jeunes Kenyans des compétences en TIC nécessaires à la main-d'œuvre. Bien que ces efforts soient notables, il existe un manque d'accessibilité à l'amélioration des compétences en TIC, en particulier dans les zones géographiquement marginalisées, car les initiatives sont concentrées dans les zones urbaines. Cela rend également plus élevé le coût d'accès aux compétences d'apprentissage des TIC. Il est donc important de rendre l'apprentissage des TIC inclusif et abordable.

Figure 8 : Recettes annuelles, nombre de clients et de transactions dans le secteur des TIC



Source : Divers rapports KNBS.

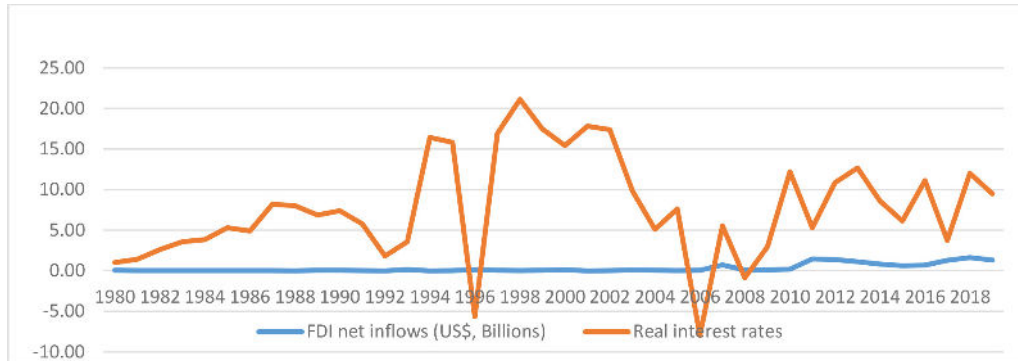
(XIII) Les investissements directs étrangers ne sont pas suffisants pour créer des emplois de haute qualité

Le Kenya est une économie de marché avantageuse en raison de sa situation régionale en Afrique de l'Est et fonctionne stratégiquement comme un centre commercial, économique, logistique et technologique. Cela s'explique aussi, principalement, par les opportunités commerciales facilitées par la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) et la future zone de libre-échange continentale africaine. Les investissements directs étrangers (IDE) sont un facteur important de création d'emplois, notamment dans les pays en développement, dont le Kenya. Considéré comme un géant économique de la région de l'Afrique centrale et orientale, le pays devrait bénéficier de nouvelles activités en termes de développement du capital.

L'IDE est la principale source de financement externe des pays en développement.²² Les IDE entrent sur le marché kenyan à travers différents secteurs, ce qui est un facteur énorme qui conditionne la productivité économique. Ce facteur confère en outre un avantage concurrentiel sur les acteurs sectoriels nationaux pour influencer l'élaboration des politiques. Il en résulte une forte demande de main-d'œuvre dans le

pays. Les entrées d'IDE génèrent de bons emplois grâce à des salaires plus élevés, par rapport aux entreprises nationales, d'où une meilleure productivité des entreprises dans les pays en développement (Javorick, 2015). Le stock total d'IDE au Kenya, en 2019, s'élevait à 15,7 milliards de dollars US, tandis que les entrées nettes d'IDE étaient de 1,3 milliard de dollars US,²³ ce qui représente une baisse de 18 % par rapport à 1,6 milliard de dollars américains en 2018 (figure 9). Les flux d'IDE au Kenya sont influencés négativement par les taux d'intérêt réels et les taux de change (Ocharo, 2014).

Figure 9 : Investissements directs étrangers et taux d'intérêt réels, 1980-2019



Source : Données de la Banque mondiale, 2019.

Une grande partie des entrées d'IDE du Kenya se fait dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des infrastructures (Gachunga, 2019). Les IDE dans le secteur des infrastructures ont eu un impact positif et significatif sur la croissance économique. L'impact se transmet dans l'économie par le biais du secteur manufacturier et de l'agriculture bien que de façon décimale ; et a un effet positif sur la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la croissance économique globale (Gachunga, 2019). Entre 2007 et 2017, la contribution sectorielle des entrées d'IDE au PIB du pays était de 0,02 % pour le secteur des infrastructures, de 0,09 % pour le secteur manufacturier et de 0,46 % pour le secteur agricole.²⁴

(XIV) Lacunes relatives aux politiques et aux interventions sur le marché du travail

L'étude a utilisé l'analyse de l'économie politique et l'analyse des inégalités pour évaluer l'efficacité des structures, des procédures, des institutions et des parties prenantes dans la création d'emplois. Le marché du travail kenyan est caractérisé par plusieurs politiques et interventions visant à lutter contre le chômage des jeunes et à créer des emplois pour les jeunes. Dans cette section, nous examinons la conception des interventions de création d'emplois, leurs effets globaux et les meilleures pratiques et défis de mise en œuvre. Les interventions de création d'emplois ont des éléments clés, à savoir : elles visent à accroître la demande de main-d'œuvre et à augmenter les chances d'intégrer les travailleurs dans des activités productives pour leur permettre de profiter des opportunités d'emploi lorsque la demande de main-d'œuvre augmente.

Dans l'ensemble, les initiatives prises par le gouvernement kenyan visent à améliorer le fonctionnement du marché du travail, à améliorer les chances des entrepreneurs en leur donnant accès au financement, à acquérir des compétences en proposant des formations professionnelles et des apprentissages et à faciliter l'emploi à l'étranger, entre autres. Les programmes du gouvernement kenyan visant à résoudre les problèmes de chômage sont les suivants : Service national de la jeunesse (NYS), Fonds de développement des entreprises de la jeunesse (YEDF), KYEOP ; Ministère des TIC, de l'innovation et des affaires de la jeunesse (MIIYA), l'Autorité nationale de la formation industrielle (NITA) et l'Autorité des micro et petites entreprises (MSEA), entre autres.

Le Service national de la jeunesse (NYS) a été créé en septembre 1964. En 2014, le NYS devait devenir une agence de premier plan grâce à laquelle le gouvernement mettait en œuvre un plan directeur élaboré et complet pour l'autonomisation des jeunes, connu sous le nom de «Vision en 5 points». Sa directive est de préparer les jeunes citoyens à travailler pour le pays en les employant dans des travaux publics importants pour le développement national. Chaque année, environ 30 000 jeunes Kényans sont recrutés dans ce service et formés à diverses compétences, telles que le paramilitaire, l'ingénierie, la gestion d'entreprise, l'agriculture, le secrétariat, la construction, l'exploitation d'usine, la mode et le design, la restauration et la conduite. Ce type de formation prépare les jeunes à participer au service national dans les forces armées, à la reconstruction nationale et à la réponse aux catastrophes.

Le Fonds de développement des entreprises de la jeunesse (Youth Enterprise Development Fund - YEDF) est axé sur le développement de l'entreprise en tant que facteur majeur d'augmentation des chances des jeunes dans l'économie et en tant que moyen de leur permettre de participer à la construction de la nation. Il permet aux jeunes entrepreneurs d'accéder à des capitaux, fournit des services pour le développement des entreprises et crée des opportunités de marché qui profitent aux jeunes qui produisent des biens et des services. Le YEDF facilite également l'emploi des jeunes sur le marché du travail, tant au niveau local qu'international. Les opérations du YEDF sont décentralisées et l'argent est versé par l'intermédiaire d'institutions de microfinance, de banques, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de coopératives qui sont réparties dans tout le pays à travers différentes branches.

KYEOP est un projet gouvernemental financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le ministère des TIC, de l'innovation et de la jeunesse (MIIYA), l'autorité nationale de la formation industrielle (NITA), l'autorité des micro et petites entreprises (MSEA) et le ministère du travail et de la protection sociale. L'objectif principal du projet est d'équiper les jeunes au Kenya en leur offrant des formations fondamentales, des stages et des opportunités de subventions commerciales. Le programme se concentre principalement sur l'acquisition de compétences par le biais d'une formation aux compétences de vie (LST), d'une formation aux compétences commerciales de base (CBST) et d'une formation formelle (FTP) qui permet aux stagiaires d'entreprendre un apprentissage auprès d'un maître artisan. Bien qu'il n'y ait pas d'évaluation de l'impact de la plupart de ces interventions, il sera important de soutenir leur durabilité et le ciblage des jeunes les plus vulnérables.

5. Conclusion et recommandations

L'étude vise à identifier les secteurs les plus prometteurs qui ont le potentiel d'améliorer l'emploi des jeunes. Bien que le pays connaisse des taux de croissance modestes depuis 2003, les résultats du marché du travail (tels que la qualité de l'emploi) ne s'améliorent pas. Alors que le gouvernement et le secteur privé ont lancé divers programmes visant à créer des emplois, la plupart des emplois ont été créés dans le secteur informel.

L'analyse intrant-extrant indique que l'agriculture et les services, y compris l'agro-transformation, le tourisme, les TIC, les transports et l'éducation ont le plus fort potentiel de création d'emplois. Les résultats indiquent que ces secteurs ont des multiplicateurs d'emploi de 2,1 (agriculture), 1,74 (transport), 1,89 (commerce), 1,84 (construction) et 1,85 (éducation). En outre, le secteur de l'agriculture comporte plusieurs nœuds le long de la chaîne de valeur, ce qui permet d'accueillir toutes sortes de personnes, y compris celles ayant un niveau d'éducation faible ou nul.

Les activités à fort potentiel de création d'emplois comprennent l'élevage, les légumes (horticulture), la production de riz, la production de textiles et de chaussures, et les hôtels et restaurants. La mesure du potentiel d'exportation suggère que le pays peut développer davantage l'emploi dans l'horticulture (fleurs coupées et avocats) s'il est capable d'exploiter son potentiel d'exportation. Les multiplicateurs intrants-extrants suggèrent que l'industrie manufacturière a un potentiel élevé, tandis que la mesure du potentiel d'exportation suggère que des sous-secteurs spécifiques tels que les médicaments peuvent connaître une croissance exponentielle si les marchés d'exportation sont pleinement exploités.

Les données du Kenya montrent que le pays a de bonnes perspectives pour stimuler un large éventail de secteurs afin de garantir la création d'emplois de qualité et productifs dans l'économie moderne. Les observations suivantes ressortent de l'étude.

Il est nécessaire d'améliorer les performances de l'agriculture et des services en matière de création d'emplois dans le cadre d'une stratégie plus large en faveur de l'emploi qui soutienne le développement industriel. En ce qui concerne l'agriculture et les services, le pays doit :

- (i) *Améliorer la qualité des emplois dans l'agriculture en renforçant la productivité agricole.* L'agriculture et ses sous-secteurs seront essentiels à la création d'emplois au cours de la prochaine décennie. De meilleurs résultats découleront des interventions visant à améliorer la qualité des emplois dans le secteur grâce à l'amélioration de la productivité.

- (ii) *Créer des opportunités d'emploi dans l'industrie et les services pour limiter le suremploi dans l'agriculture.* La création d'emplois dans d'autres secteurs pour faciliter ou déclencher le déplacement de la main-d'œuvre de l'agriculture devrait être une stratégie clé pour réduire le sous-emploi dans l'agriculture et stimuler sa productivité.
- (iii) *Exploiter le potentiel d'exportation inexploité des produits agricoles et des produits manufacturés (tels que l'horticulture et les médicaments).* Il faudra pour cela s'attaquer aux contraintes contraignantes auxquelles ces sous-secteurs sont confrontés, ce qui peut stimuler la production et créer de nouveaux emplois.

Il est impératif de soutenir une industrialisation agressive, et en particulier la capacité de fabrication, afin d'enrayer la baisse séculaire des prix des exportations de matières premières. Le succès dans l'agriculture et les services peut avoir besoin d'être soutenu par un succès similaire dans l'industrie. À cet égard, les pays d'Asie qui ont le mieux réussi, comme la Chine, peuvent offrir des leçons importantes sur les orientations de la politique industrielle. L'un des principaux enseignements est que tous ces pays ont été marqués par l'intervention des pouvoirs publics dans l'industrie et la technologie. Il s'agissait notamment d'efforts visant à aider les entreprises à éviter les échecs de coordination en fournissant des investissements précoces dans des domaines tels que la formation, la technologie, l'éducation et le développement des infrastructures ; le tout étant soutenu par des institutions et des cadres réglementaires solides. À cet égard, le Kenya peut :

- (i) Promouvoir la valeur ajoutée en soutenant les industries agroalimentaires.
- (ii) Créer des incitations à l'investissement dans le secteur manufacturier.

Remarques

1. Document de session n°4 de 2013 sur la politique et la stratégie de l'emploi au Kenya.
2. KIPPRA (2010). Analyse des grappes pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie kenyane. JICA (2007). L'étude du plan directeur pour le développement industriel du Kenya (MAPSKID).
3. KIPPRA a réalisé une analyse en grappes pour le Kenya, soutenue par ECORYS Pays-Bas.
4. Les huit sous-secteurs sont les suivants : transformation des aliments, pétrole et autres produits chimiques, poterie et produits en verre, et machines électriques.
5. L'étude s'est concentrée sur les grappes les plus importantes en fonction des performances, de la concentration spatiale des activités économiques, des données de réseau et de la politique gouvernementale en vigueur. Sur la base de ces critères, les grappes sélectionnées comprenaient : Le transport et la logistique au port de Mombasa ; le tourisme de plage sur la côte ; la pêche intérieure à Kisumu ; les TIC à Nairobi ; la viande bovine à Garissa ; et l'horticulture à Naivasha-Limuru.
6. La MCS est un outil analytique permettant d'étudier les effets de la croissance sectorielle sur les différents secteurs de l'économie. La MCS identifie les liens au sein d'un système économique, impliquant les producteurs et les utilisateurs de divers produits économiques. La MCS résume l'interdépendance entre les activités productives, les parts des facteurs, la répartition des revenus des ménages, la balance des paiements, les comptes de capital, entre autres, pour l'économie dans son ensemble à un moment donné. Compte tenu des conditions techniques de production, la valeur ajoutée est répartie entre les facteurs de production. La valeur ajoutée accumulée par les facteurs est ensuite reçue par les ménages en fonction de leur propriété d'actifs et de la structure salariale en vigueur. Sous forme de matrice, la MCS est constituée de lignes et de colonnes représentant respectivement les recettes et les dépenses. En tant que contrainte comptable, les recettes doivent être égales aux dépenses. Pour chaque revenu, il existe une dépense correspondante. La MCS est donc un moyen de présenter le système de comptabilité nationale (SCN), qui est une comptabilité sous forme matricielle qui élabore le lien entre les tableaux des ressources et des emplois et les comptes du secteur institutionnel. Le SCN consiste en un ensemble cohérent, homogène et intégré de comptes macroéconomiques, de bilans et de tableaux basés sur un ensemble de concepts, de définitions, de classifications et de règles comptables convenus au niveau international.

7. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/688761571934946384/pdf/Doing-Business-2020-Comparing-Business-Regulation-in-190-Economies.pdf>
8. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/688761571934946384/pdf/Doing-Business-2020-Comparing-Business-Regulation-in-190-Economies.pdf>
9. <https://www.state.gov/reports/2020-investment-climate-statements/kenya/>
10. 2020 - CPI - Transparency.org
11. <https://www.state.gov/reports/2019-investment-climate-statements/kenya>
12. http://www3.weforum.org/docs/GCR2017-2018/03CountryProfiles/Standalone2-pagerprofiles/WEF_GCI_2017_2018_Profile_Kenya.pdf
13. <https://kam.co.ke/mega-infrastructure-projects-are-the-key-to-sustainable-development/>
14. <https://www.idlo.int/what-we-do/initiatives/energy-development-kenya>
15. <https://www.worldbank.org/en/results/2019/04/18/maximizing-financing-for-development-in-action-the-kenya-energy-sector-experience>
16. <http://www.ku.ac.ke/schools/economics/images/stories/research/the-demand-for-energy-in-the-kenyan-manufacturing-sector.pdf>
17. <https://land.igad.int/index.php/documents-1/countries/kenya/investment-3/637-impact-of-infrastructure-development-on-economic-competitiveness-in-kenya/file>
18. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/3361>
19. <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/kenya-information-communications-and-technology-ict>
20. <https://ca.go.ke/the-digital-economy-blueprint/>
21. Le ministère des TIC recherche 10 000 jeunes pour travailler en ligne - The Standard (standardmedia.co.ke)
22. <http://documents.worldbank.org/curated/en/956231593150550672/Foreign-Direct-Investment-and-Employment-Outcomes-in-Developing-Countries-A-Literature-Review-of-the-Effects-of-FDI-on-Job-Creation-and-Wages>
23. <https://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.CD.WD?locations=KE>
24. https://www.researchgate.net/publication/333565438_IMPACT_OF_FOREIGN_DIRECT_INVESTMENT_ON_ECONOMIC_GROWTH_IN_KENYA

Références

- Abeberese, A.B. 2017. "Electricity cost and firm performance: Evidence from India". *The Review of Economics and Statistics* 2017; 99 (5): 839–852.
- African Development Bank (2018) Electricity Regulatory Index 2018. ADB
- Bekhet, H.A. (2011) 'Output, income and employment multipliers in Malaysian economy: I-O approach', *International Business Research*, Vol. 5, No. 1, pp.208–223.
- Boulanger, P., H. Dudu, E. Ferrari, A.J. Mainar Causapé, J. Balié, and L. Battaglia. 2018. Policy Options to Support the Agriculture Sector Growth and Transformation Strategy in Kenya. A CGE Analysis". EUR 29231, Publications Office of the European Union, Luxembourg, ISBN 978-92-79-85949-6. doi:10.2760/091326, JRC111251.
- Deng, T. (2013) Impacts of Transport Infrastructure on Productivity and Economic Growth: Recent Advances and Research Challenges. *Transport Reviews: A Transnational Transdisciplinary Journal*, 33, 686–699.
- Ernst, C., S. Millerand M. Imschoot. 2015. "The employment dimension of infrastructure investments: A guide for employment impact assessments". Employment Working Paper No. 178. Geneva, International Labour Organization.
- European Commission. 2008. *European Union Research in Economics. Growth, Employment and Competitiveness in a Knowledge Society*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. Doc. EUR 23474
- Flaherty, B.G. 2017. *Employment Impact Assessments: A review of Methodologies*. Geneva: International Labour Office.
- Gachunga, M. J. (2019). Impact of foreign direct investment on economic growth in Kenya, *International Journal of Information Research and Review*, 6 (2), 6161–6163.
- Grainger, C.A. and F. Zhang. 2017. "The impact of electricity shortages on firm productivity: Evidence from Pakistan". Policy Research Working Paper No. 8130. The World Bank, Washington, D.C. At <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/27633>
- Groenewold, N., A.J. Hagger and J.R. Madden. 1993. "Measuring industry importance: An Australian application". *The Annals of Regional Science*, 27(2): 175–82.
- Hausmann, R., B. Cunningham, J. Matovu, R. Osire and K. Wyatt. 2014. "How should Uganda grow?" CID Working Paper No. 275. Cambridge, MA, Center for International Development at Harvard University. At www.hks.harvard.edu
- Haemyoung, Ji. 2018. "A construction of an employment multiplier in the input-output model: The analyses of industrial labor linkages and opportunity costs" (in Korean). *Economic Analysis (Quarterly)*, Economic Research Institute, Bank of Korea, vol. 24(2), pages 28–54, June.

- Hirschman, A.O. (1958), "Interdependence and Industrialization", in *The Strategy of Economic Development*, New Haven, Yale University Press.
- ILO and ILS. 2013. *Kenya – Making Quality Employment the Driver of Development. Studies on Growth with Equity*. Geneva: International Labour Organization.
- International Trade Centre (ITC). 2018. "Turning export potential into employment: A case study of Jordan". Geneva, International Trade Centre. At www.intracen.org
- Irungu, K., D. Mbugua and J. Muia. 2015. "Information and communication technologies (ICTs) attract youth into profitable agriculture in Kenya". *East African Agricultural and Forestry Journal*, 81(1): 24–33.
- Javorcik, Beata S. 2015. *Does FDI Bring Good Jobs to Host Countries?* Oxford University Press on behalf of the World Bank. World Bank.
- Jensen, R.C., G.R. West and G.J.D. Hewings. 1988. "The study of regional economic structure using input-output tables". *Regional Studies*, 22(3): 209–20.
- Kenya National Bureau of Statistics (KNBS). Various, 2019. *Statistical Abstract*. Nairobi: Kenya National Bureau of Statistics.
- Kenya National Bureau of Statistics (KNBS). 2020. *Economic Survey 2020*. Nairobi: Kenya National Bureau of Statistics.
- Wambugu, A. Onsomu, E. and Munga B. 2012. *Job Search in Developing Countries: Empirical Evidence from Kenya*. KIPPRA Discussion Paper No.130. Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis, Nairobi.
- Kenya: Vision 2030. 1st ed. Nairobi: Government of the Republic of Kenya, Ministry of Planning and National Development and the National Economic and Social Council NESC, Office of the President, 2007. Print.
- Kyule, G. and J. Nguli. 2020. *Exploring Kenya Dairy Industry for Job Creation for Youth*. KIPPRA Discussion Paper No. 232. Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis, Nairobi.
- Lieuw-Kie-Song M., Abebe, H; Sempundu, T; Bynens, E; 2019. *Employment impact assessments: analysis of the employment effects of infrastructure investment in Rwanda using multiplier analysis of construction subsectors*. International Labour Office. Development and Investment Branch. Working Paper ; No. 14.
- Lin, J. and J. Xu. 2016. *Applying the Growth Identification and Facilitation Framework to the Least Developed Countries: The case of Uganda*. CDP Background Paper No. 32. Department of Economic and Social Affairs, New York. At www.un.org
- Lopes, J.C. 2011. "High employment generating industries in Portugal: An input-output approach". Working Paper No. 24/2011/DE/ UECE. Research Unit on complexity and Economics. Lisbon School of Economics and Management.
- Mainar-Causapé, A.J., E. Ferrari and S. McDonald. 2018. *Social Accounting Matrices: Basic Aspects and Main Steps for Estimation*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- Maisiba, F.M. and E.G. Gongera. 2013. "The role of Youth Enterprise Development Fund (YEDF) in job creation: A case of Dagoretti Constituency, Nairobi County, Kenya". *Research Journal of Finance and Accounting*, 4(12): 2222–1697.
- Mendez-Parra. 2015. *Using a Social Accounting Matrix to Calculate Output and Employment Effects in Tanzania*. Overseas Development Institute (ODI). London, United Kingdom.

- Mazumdar, D. and S. Sarkar. 2020. "Employment elasticity in organized manufacturing in India". In *Globalization, Labor Markets and Inequality in India*, pp. 165–200. Routledge.
- Mbaye, A.A., B.S. Coulibaly and D. Gandhi. 2019. *Job Creation for Youth in Africa: Assessing the Potential of Industries without Smokestacks*. Washington, D.C.: Brookings.
- Miller, R.E. and P.D. Blair. 2009. *Input-Output Analysis: Foundations and Extensions*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Munga, B., E. Onsomu, N. Laibuni, H. Njogu, A. Shibia and S. Luseno. 2021. *Industries without Smokestacks in Africa: A Kenya Case Study*. Washington, D.C.: Brookings.
- New Zealand Ministry of Business, Innovation and Employment. 2018. "Medium to long-term employment projections: Looking ahead to 2026". at www.mbie.govt.nz
- Nyerere J. 2018. "Youth unemployment in Kenya: incorporating entrepreneurial and transferable skills education." In: Kapfudzaruwa F, Mutisya E, Nagao M (eds) Youth entrepreneurship and Africa's sustainable industrialization. Spears Media, Denver, CO
- National Economic and Social Council (NESC). 2012. Unemployment in Kenya: Proposed Interventions. Discussion Paper No. 1 of 2012. NESC.
- Ocharo, K. N., Wawire, N.W., Ng'ang'a, T. K. & Kosimbei G. (2014). "Private Capital Inflows and Economic Growth in Kenya." *Journal of Development and Sustainability*, 3(4): 810-837
- Omolo, O.J. 2012. *Youth Employment in Kenya: Analysis of Labour Market and Policy Interventions*. FES Kenya Occasional Paper No. 1.
- Ramoni-Perazzi, J. and G. Orlandoni-Merli. 2019. "Labor elasticity of growth by sector and department in Colombia: The importance of the agricultural employment elasticity". *Agroalimentaria*, 25(48): 19–34.
- Rasmussen, P.N. 1957. *Studies in Inter-Sectoral Relations*. Amsterdam, North-Holland Publishing.
- Round, J. 2003. "Social accounting matrices and SAM-based multiplier analysis: The impact of economic policies on poverty and income distribution". *Evaluation techniques and tools*, 14: 261–76.
- Schultz, T. 1977. *Distortions of Agricultural Incentives*. Bloomington, IN, US: Indiana University.
- Sharma, K.R., P. Leung and S.T. Nakamoto. 1999. "Accounting for the linkages of agriculture in Hawaii's economy with an input-output model: A final demand-based approach". *The Annals of Regional Science*, 33(1): 123–40.
- Thuku, G.K., J. Omolo and J. Muniu. 2019. "Employment intensity of output growth in Kenya". *Journal of Economics and Finance*, 10: 9–21.
- Tunje, S. and K. Yogo. 2020. *Using Motorized Two and Three Wheeler Transport to Enhance Youth Employment in Kenya: A Descriptive Approach*. KIPPRA Discussion Paper No. 235. Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis, Nairobi.
- Valadkhani, A, 2005. "Cross-country analysis of high employment-generating industries". University of Wollongong.
- West, G.R. 1993. *Input-Output Analysis for Practitioners: An Interactive Input-Output Software Package User's Guide Version 7.1 (GRIMP)*. Brisbane: Department of Economics, The University of Queensland.
- Wambugu, A., B. Munga E. Onsomu and G. Mwabu. 2010. "Youth Unemployment, under Employment and decent work in Kenya". Kenya Institute for Public Policy Research and

Analysis. Submitted to Office of the Prime Minister and JICA.

World Bank 2019a. The Global Competitiveness Report. World Economic Forum. Geneva Switzerland.

World Bank (2019b) Country Private Sector Diagnostic – Creating Markets in Kenya - Unleashing Private Sector Dynamism to Achieve Full Potential. Washington D.C.: World Bank.

World Bank. 2020. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/688761571934946384/pdf/Doing-Business-2020-Comparing-Business-Regulation-in-190-Economies.pdf>

Annexe

Tableau A1 : Principaux secteurs où les jeunes (18-34 ans) travaillent par comté, 2019 (parts en %)

	Formal Private Sector	Public Sector	NGOs, FBOs and Self-Modern	Informal Sector (including self-employed)	Small Scale Agriculture and Pastoralist	Private Household	Other
Baringo	9.1	4.5	2.5	42.7	38.3	2.8	0
Bomet	12.1	2.7	1.6	39	42.6	1.9	0.1
Bungoma	6.5	2.7	1.8	40.3	46.3	2.3	0.1
Busia	5.4	3	2.6	33.8	53.5	1.7	0.1
Elgeyo Marakwet	7.8	4.7	1.7	42.3	40	3.4	0.1
Embu	11.2	3.9	2	39.4	37	6.1	0.4
Garissa	4.2	3.3	3.1	63.4	25.4	0.6	0
Homa Bay	6.7	3.1	2.1	45	41.8	1.4	0.1
Isiolo	8	8.3	3	48.4	30.8	1.4	0.1
Kajiado	26.8	5.5	5.4	42	14.8	5.4	0.2
Kakamega	9.8	3.1	2	42.1	40.3	2.6	0.2
Kericho	19.4	3.4	2.6	38.1	33.5	2.9	0.1
Kiambu	29.4	5.3	4.4	37.1	15.5	8.1	0.1
Kilifi	24.3	3.6	4.2	42.5	21.4	3.9	0.2
Kirinyaga	9.6	2.6	2.2	35.9	44.9	4.6	0.2
Kisii	8.5	2.9	2	36	49.3	1.1	0.2
Kisumu	14.4	5.3	4.5	56.2	16.8	2.7	0.1
Kitui	8	4.2	6.4	56.5	17.1	7.6	0.2
Kwale	14.1	3.2	3	39.5	37.4	2.7	0.1
Laikipia	18.5	5.3	2.8	40.9	28	4.2	0.2
Lamu	8.6	6.5	3.2	40	36.5	4.1	1.2
Machakos	19.8	4.1	4.3	46.2	16.9	8.4	0.3
Makueni	13.2	4.6	4.2	43	23.5	11.4	0.1
Mandera	1.3	1.8	1.8	56.2	37.8	0.9	0.2
Marsabit	2.8	4.7	1.9	42.6	46.3	1.6	0
Meru	11.1	2.4	2.5	41.2	38.6	4	0.2
Migori	7.7	3.2	1.7	37.8	48.8	0.7	0.1
Mombasa	40.7	6.3	5	41.3	1.4	5.1	0.2
Murang'a	12.8	3.1	2.4	31.3	43.7	6.5	0.2
Nairobi	38.9	6.1	5.6	44.1	-	5.2	0.2
Nakuru	26.1	5.4	3.7	39	22.7	3	0.1
Nandi	17.1	3.3	1.8	41.4	31.3	5	0.2
Narok	7.8	2.3	2.3	45	41.3	1.2	0.1
Nyamira	7.1	2.6	2.1	29.8	56.5	1.8	0
Nyandarua	12.4	1.8	2.1	25.5	54.9	3.2	0.1
Nyeri	16.5	4.6	2.6	35	35.9	5.4	0.1
Samburu	3.7	4.2	2	42.4	46.6	1	0.1
Siaya	6.8	3	2.5	45.9	39	2.7	0.2
Taita Taveta	12.6	4.5	4.1	41.9	31.7	4.9	0.4
Tana River	4	3	2.4	43.1	45.5	1.8	0.1
Tharaka Nithi	8.5	3.8	2.3	33.6	46.2	5.6	0.1
Trans Nzoia	15.2	4.2	3.5	39.7	33.6	3.7	0.1
Turkana	1.5	1.3	2.1	49	45.7	0.4	0.1
Uasin Gishu	20.9	7.3	4.7	48	13.6	5.3	0.2
Vihiga	9.2	4.2	3.2	49.4	30.5	3.2	0.2
Wajir	1.5	2.2	0.8	52.2	42.4	0.7	0.3
West Pokot	3.6	2.8	1.6	53.3	37.8	1	0
National	12.5	3.9	2.9	42.5	35.3	3.5	0.2

Source : Enquête sur le logement et la population au Kenya (2019).



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org